

# LE PREPARATEUR DE DEMAIN

ENQUETE ANPREP / PHARMECHANGE

---



---

DONNEES DU 30 AVRIL 2024

# TABLE DES MATIERES

iNTRODUCTION .....	1
Répartition des populations participantes .....	2
Niveau de connaissance avant enquête.....	4
ANALYSE DES REPOSES.....	5
Pour ou contre la coexistence de deux diplômés .....	6
Pourquoi ?.....	9
Pensez-vous qu'il faille revoir le deust ? .....	10
Compétences attendues .....	11
Vers plus d'autonomie.....	14
Tâches en autonomie.....	16
Champ d'expression libre sur le rôle d'un préparateur titulaire d'une licence.....	19
Accéder à la licence .....	21
Statut durant la formation .....	23
Préparer la licence.....	25
Un préparateur mieux formé .....	26
Pour quel statut ?.....	27
Le ressenti .....	28
Analyse statistique .....	29
Niveau de connaissance après étude .....	31
Expression libre.....	32
CONCLUSION.....	33

# INTRODUCTION

L'Association Nationale des Préparateurs-Techniciens en Pharmacie d'officine (**ANPREP**), en partenariat avec le site Pharmechange, a mené une enquête auprès des professionnels de l'officine. Celle-ci s'est déroulée du 22 Février 2024 au 30 Avril 2024.

Créée en Avril 2023, l'**ANPREP**, association à but non lucratif et d'intérêt général, a pour but :

- De fédérer les préparateurs-techniciens en pharmacie afin de faire entendre leur voix et demandes ;
- D'écouter, aider et orienter (vers des personnes ou des instances ressources) le préparateur-technicien en pharmacie en fonction des questions qu'il se pose ou lors de problème rencontré dans l'exercice de sa profession ;
- De faire connaître la profession de préparateur-technicien en pharmacie auprès du grand public ainsi que des pouvoirs publics afin de prendre part aux discussions sur le métier ;
- De valoriser, promouvoir et défendre le métier de préparateur-technicien en pharmacie en entretenant une réflexion sur les pratiques du métier, au bénéfice des patients, des professionnels de santé et du grand public, dans le respect des règles de déontologie des professionnels de santé ;
- Plus généralement, de fédérer les actions individuelles ou collectives des préparateurs-techniciens en pharmacie (d'officine ou non) et de permettre la diffusion de leurs réflexions afin de participer, de par leurs connaissances et compétences, à des actions de prévention de santé auprès des publics les plus fragiles.

En résumé, l'**ANPREP** se veut proche des préparateurs, à l'écoute des changements et des interrogations sur le métier pour être force de propositions auprès des instances syndicales et des pouvoirs publics, afin que tous les préparateurs puissent faire entendre leur voix car « Seul on avance, Ensemble on va plus loin ».

**Pharmechange** est un site communautaire dont l'objectif est de favoriser l'échange, l'entraide et le partage d'information des différentes composantes des professionnels du médicament. Pharmaciens titulaires, adjoints, préparateurs, apprentis ont pu échanger entre eux et confronter leurs points de vue en dehors de la passion et des tensions possibles à l'intérieur d'une petite entreprise.

Créé en 2002 il a permis à de nombreux professionnels de trouver de l'aide auprès de ses collègues à différents moments clés de leur carrière : Comptoir, installation, premiers pas de titulaires, ressources humaines, salaires, droit du travail, etc.

Nous avons donc décidé de nous unir afin de réaliser cette enquête car il nous paraissait essentiel, à l'heure où des décisions importantes allaient être prises concernant la formation des préparateurs et dans le contexte actuel d'évolution de la Pharmacie d'officine (avec l'attribution de nouvelles missions aux pharmaciens), de consulter les principaux intéressés quant à la mise en place future de ces réformes.

L'intérêt est de permettre une remontée des informations et des idées pour permettre d'élaborer un projet cohérent. Faut-il un seul ou des préparateurs aux niveaux différents ? Comment doivent-ils être formés ? Sous quels statuts les employer ? Comment peuvent-ils participer à libérer du temps pharmaceutique aux titulaires et adjoints ? Autant de questions qu'il était important de poser au plus grand nombre afin d'obtenir un consensus clair.

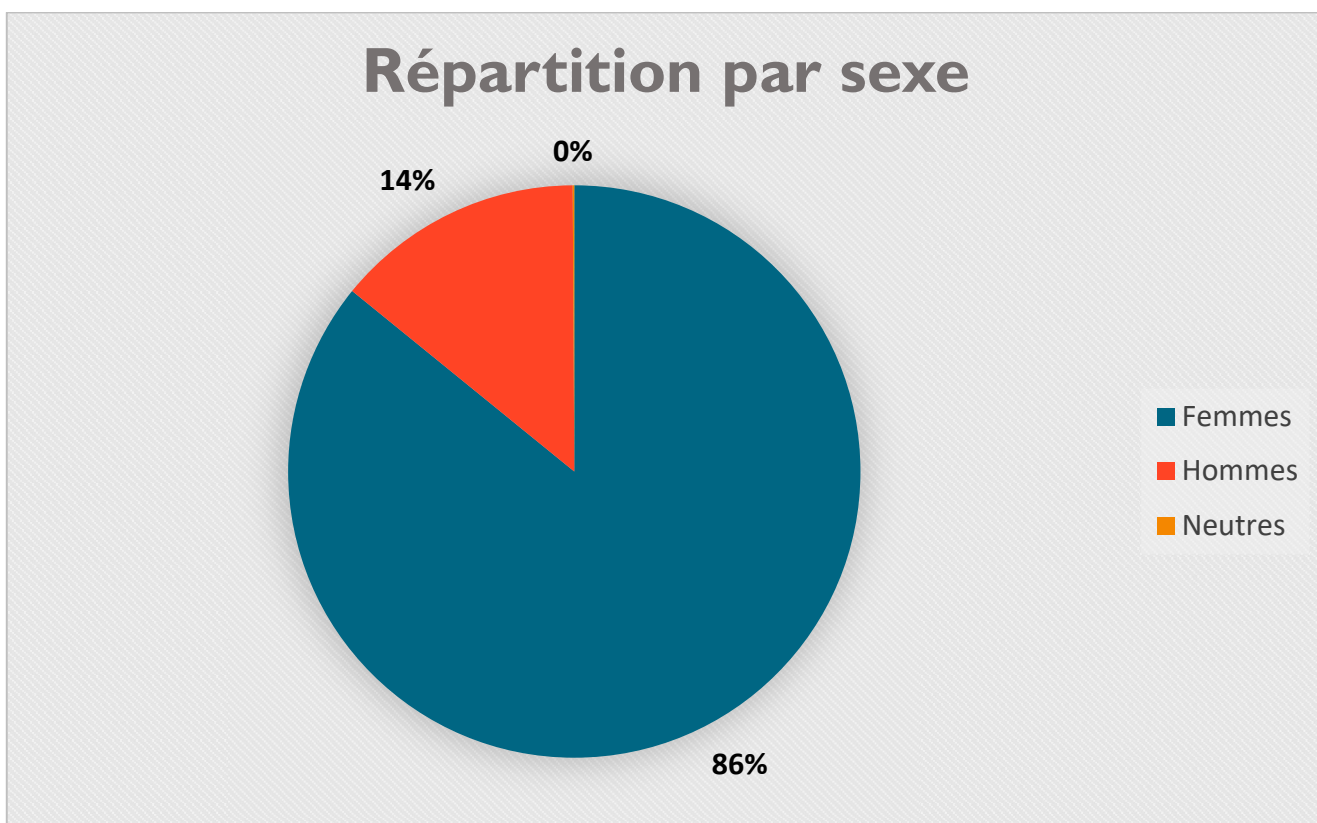
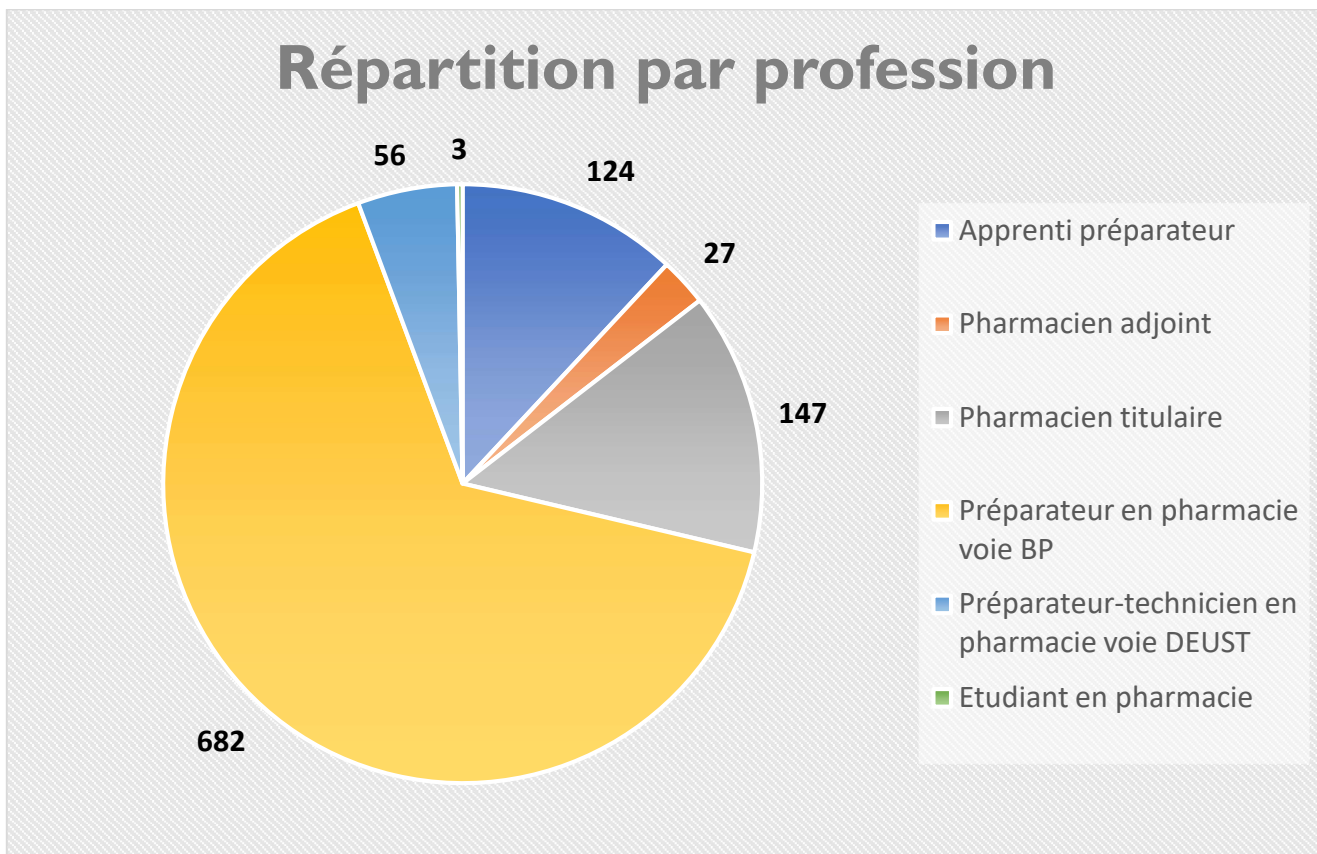
Cette étude a fait l'objet d'une présentation avec extraction des premières données lors d'une conférence organisée lors du salon **PHARMAGORA** par le journal **PORPHYRE** le 8 MARS 2024. Les données ont pu être présentées aux intervenants à cette conférence (**USPO, FSPF, CPNE-FP, Conférence des doyens de Pharmacie...**). Cette intervention a permis une première réflexion et a pu permettre une ouverture du dialogue.

**Nous allons donc ici vous détailler les résultats obtenus et les analyser en détail.**

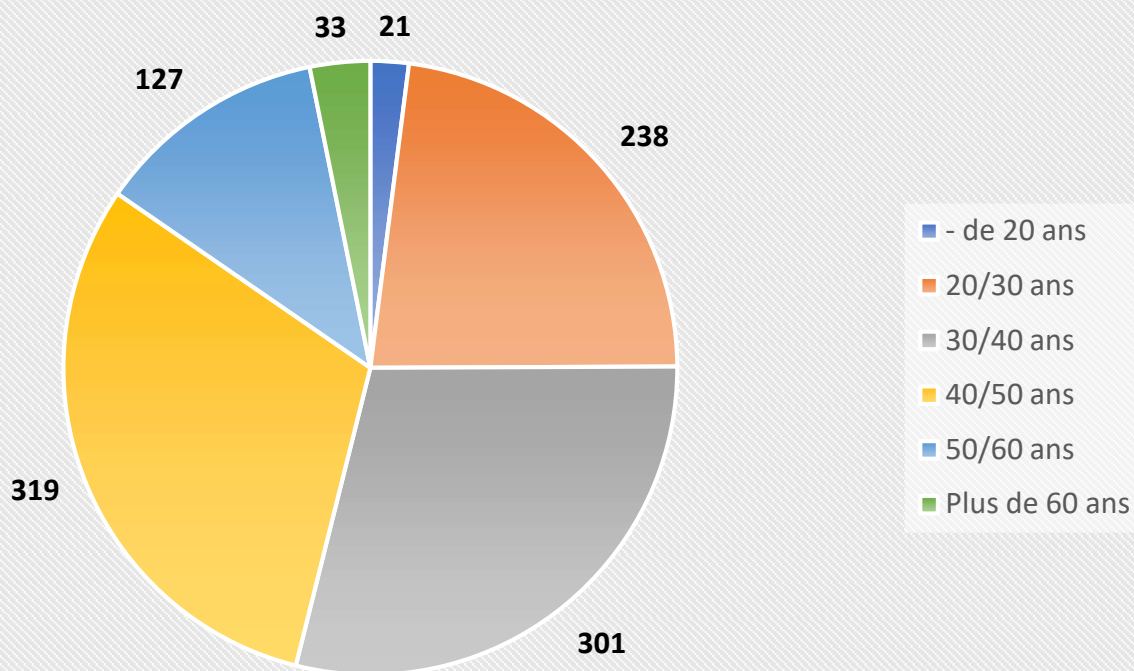
# REPARTITION DES POPULATIONS PARTICIPANTES

Nous avons recueilli **1 039** réponses à notre enquête.

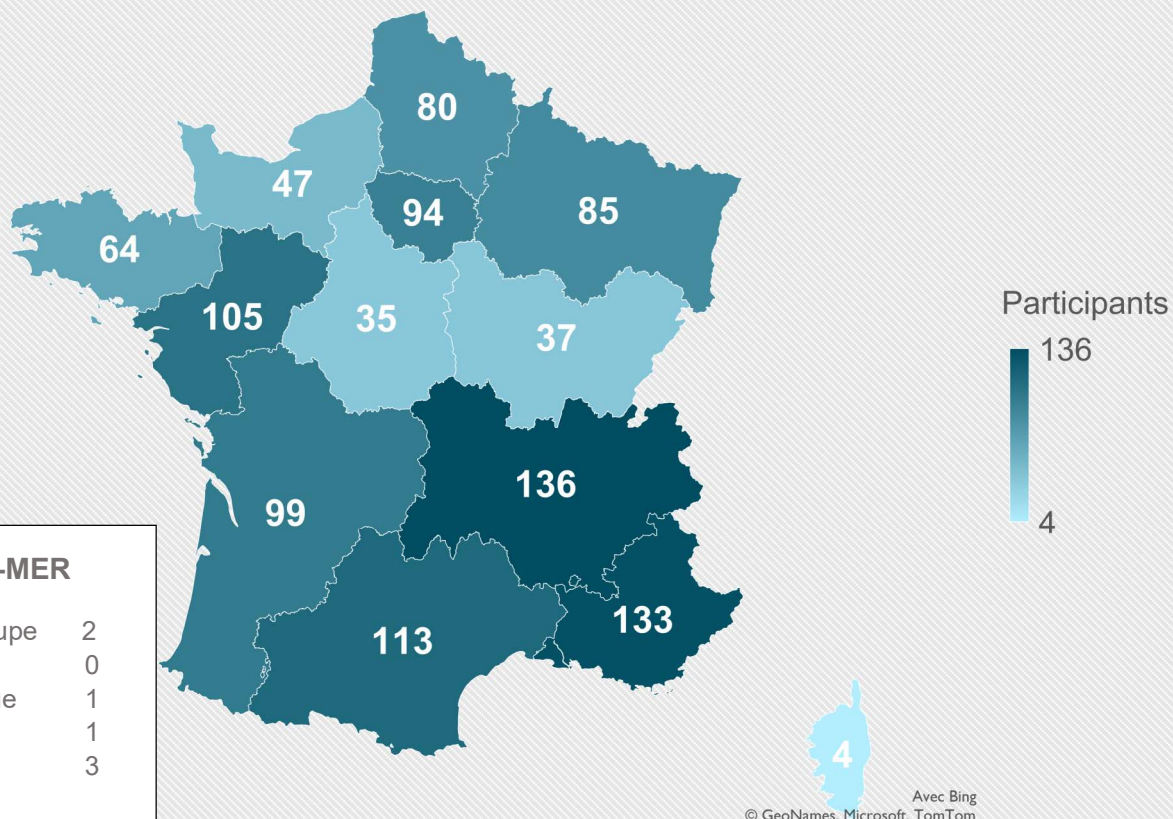
La répartition des participants est tout à fait intéressante, elle met en évidence la **féminisation** de la profession. La population la plus importante se situe dans la tranche d'âge **20/50 ans**. Toutes les régions de métropoles sont représentées ainsi que quelques régions d'outre-mer.



## Répartition par tranche d'âge



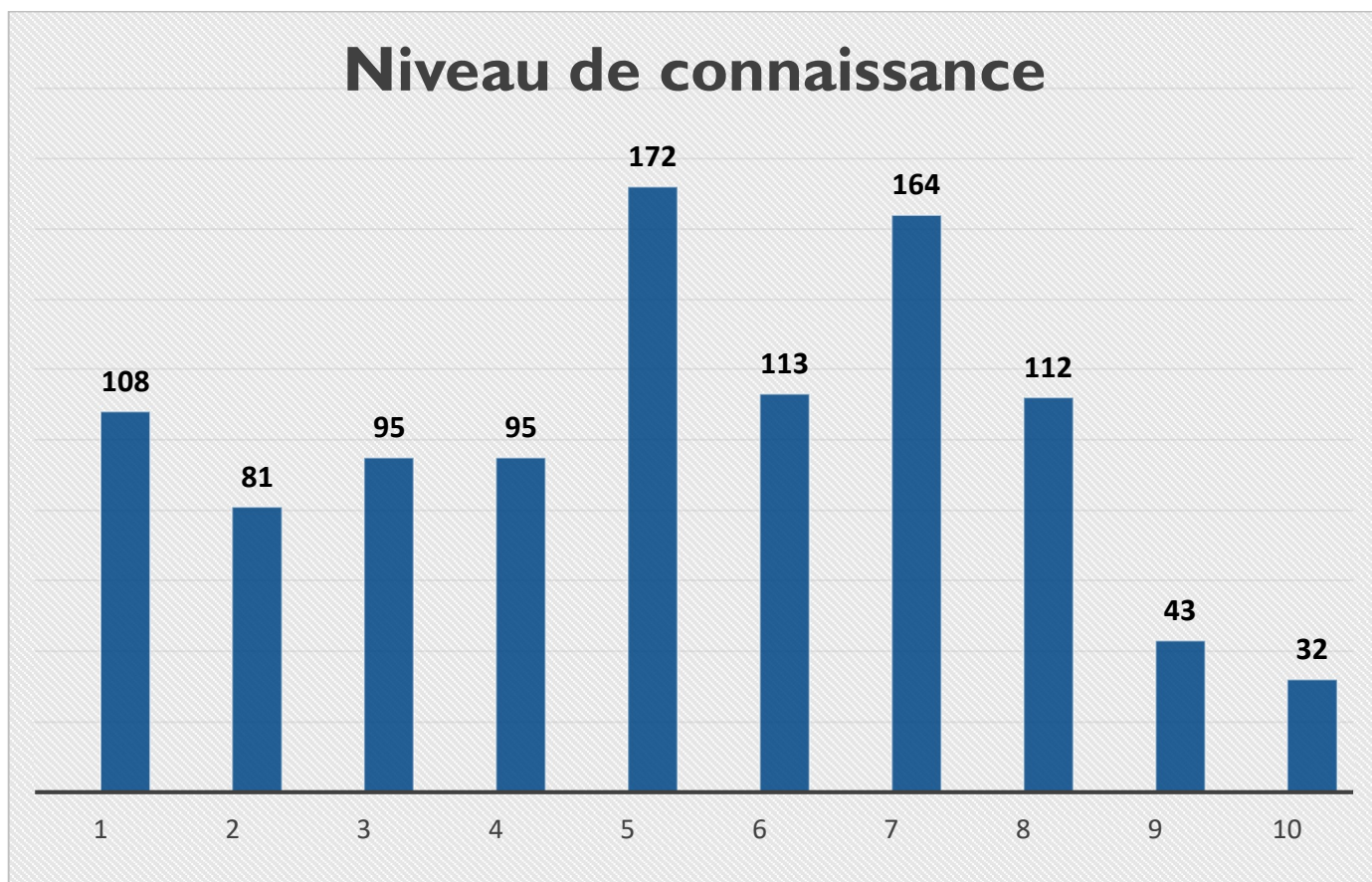
## Répartition par région



## NIVEAU DE CONNAISSANCE AVANT ENQUETE

Il s'agissait de faire une évaluation du niveau de connaissance sur la future réforme des études. Les professionnels étaient invités à s'auto-évaluer à l'aide d'une échelle numérique.

*Selon vous, quel est votre niveau de connaissance concernant la réforme des études de préparateur/technicien en pharmacie d'officine ? De 1 aucune à 10 maîtrise totale du sujet*



### ANALYSE STATISTIQUE

- L'analyse des données ne permet pas d'observer de différence significative entre les professions, les classes d'âge et les sexes sur le niveau de connaissance. ( $p > 0,001$ ).
- Le niveau médian de connaissance se situe dans un intervalle compris entre 5 et 7.

**Cela reflète bien que les professionnels ne sont pas ou peu informés sur les projets de réforme.**

# **ANALYSE DES REPONSES**

Afin d'analyser et comparer les réponses des participants, nous avons créé trois groupes :

- Le groupe des apprentis préparateurs, des titulaires du BP et des titulaires du DEUST
- Le groupe des pharmaciens titulaires
- Le groupe des pharmaciens adjoints et étudiants

# POUR OU CONTRE LA COEXISTENCE DE DEUX DIPLOMES

Nous voulions, par cette question, interroger les professionnels de l'officine et recueillir leur avis sur la présence au sein de l'entreprise de 2 niveaux de préparateurs (BP/DEUST et License).

## ANALYSE STATISTIQUE

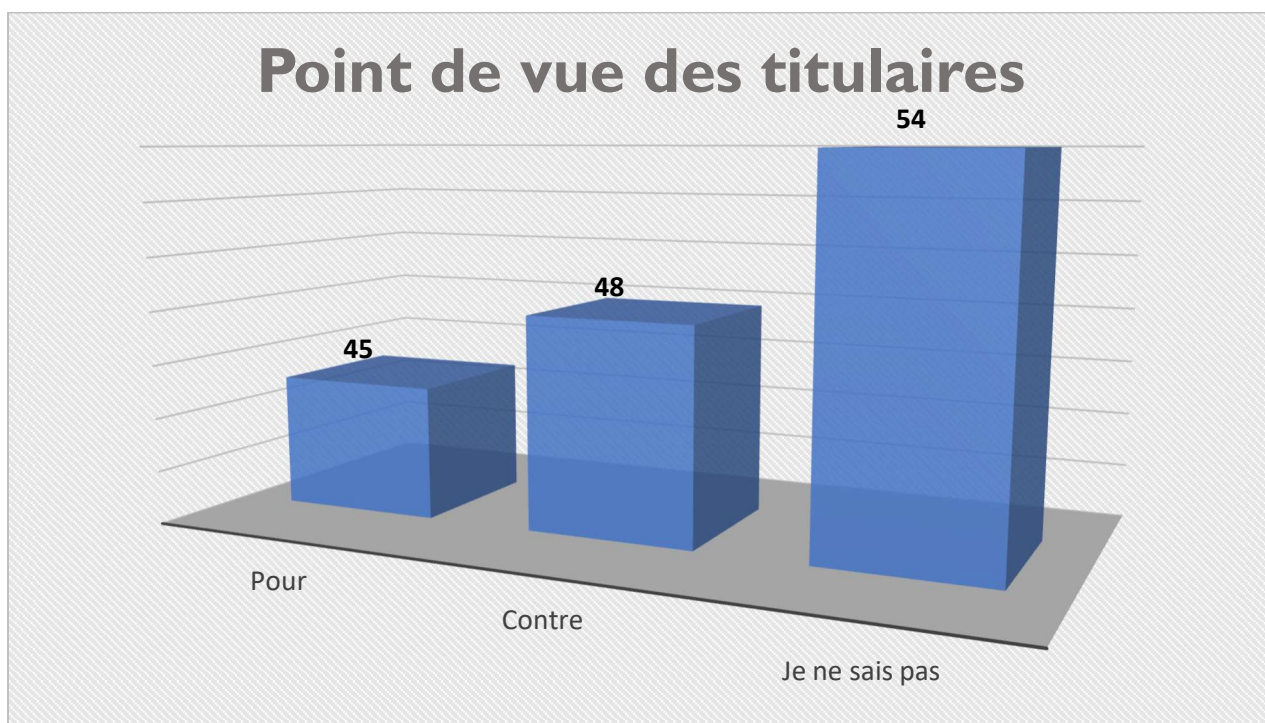
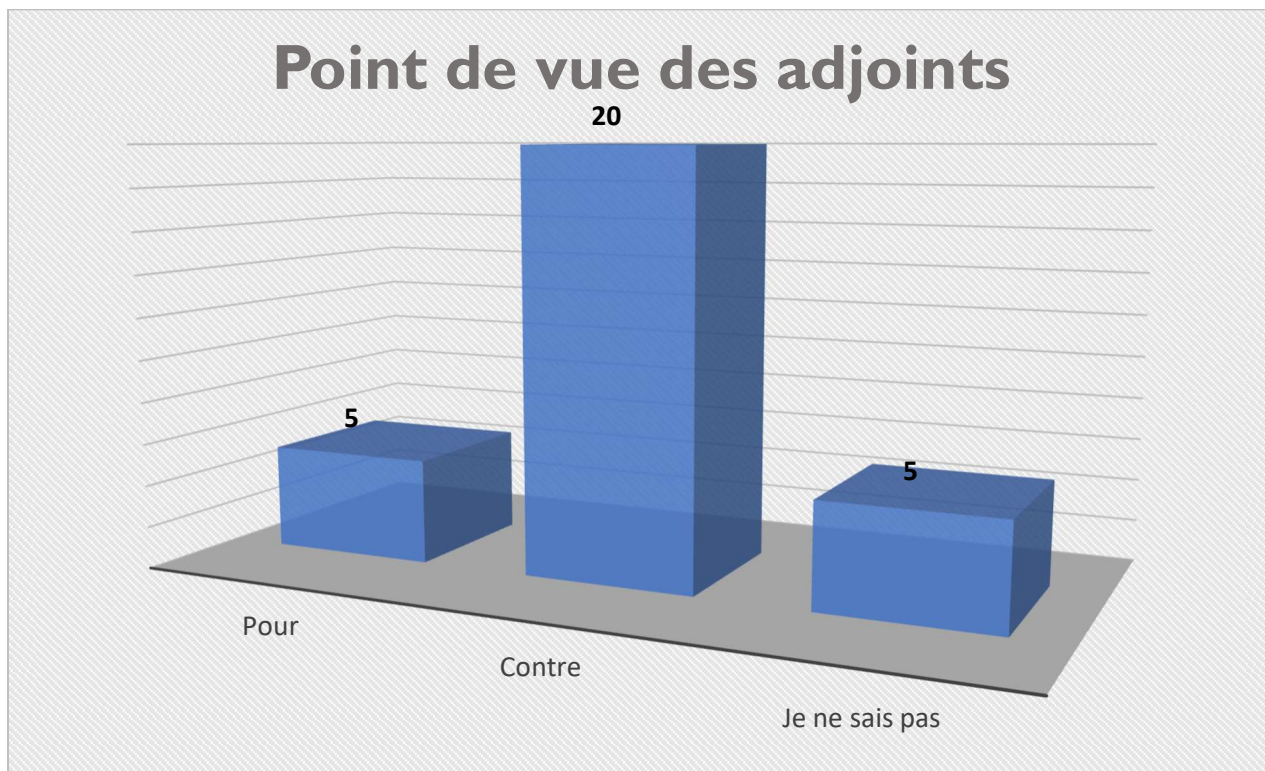
### Êtes-vous pour ou contre la présence de 2 niveaux de diplômes

Prédicteur	Estimation	Erreur standard	Z	p	Rapport des cotes (odds ratio)	Intervalle de confiance à 95%	
						Borne inf	Supérieur
Ordonnée à l'origine	1.5968	0.274	5.824	<.001	4.9373	2.88493	8.450
Votre profession :							
Étudiants en pharmacie – Apprentis préparateurs	-2.2898	1.255	-1.824	0.068	0.1013	0.00866	1.185
<b>Pharmacien adjoint – Apprentis préparateurs</b>	<b>-3.1009</b>	<b>0.617</b>	<b>-5.025</b>	<b>&lt;.001</b>	<b>0.0450</b>	<b>0.01343</b>	<b>0.151</b>
<b>Pharmacien titulaire – Apprentis préparateurs</b>	<b>-1.6614</b>	<b>0.344</b>	<b>-4.832</b>	<b>&lt;.001</b>	<b>0.1899</b>	<b>0.09679</b>	<b>0.373</b>
<b>Préparateur en pharmacie voie BP – Apprentis préparateurs</b>	<b>-2.0773</b>	<b>0.293</b>	<b>-7.097</b>	<b>&lt;.001</b>	<b>0.1253</b>	<b>0.07058</b>	<b>0.222</b>
Préparateur-technicien en pharmacie voie DEUST – Apprentis préparateurs	0.8011	0.590	1.358	0.174	2.2280	0.70122	7.079

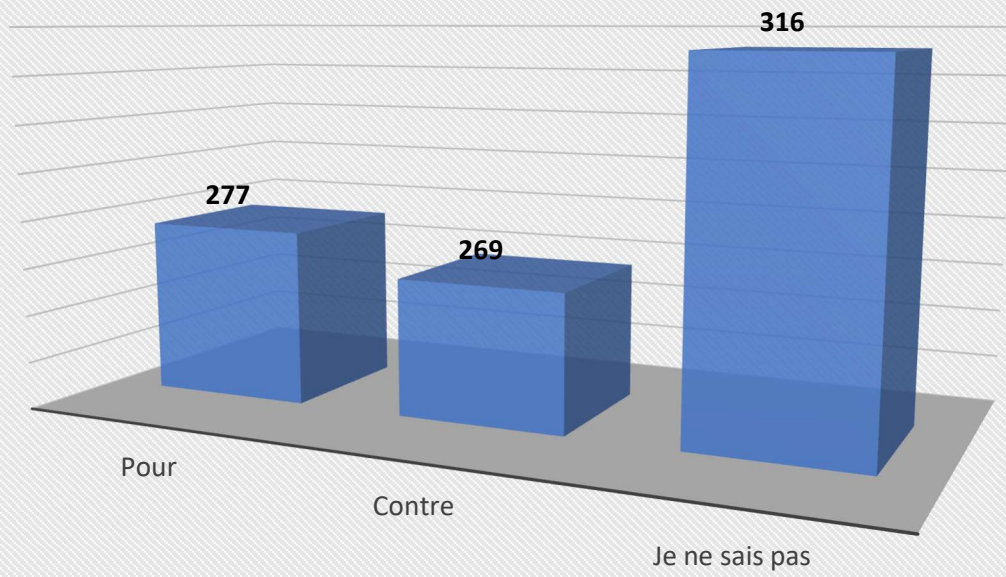
→ Les pharmaciens adjoints surtout, mais aussi plus modérément les titulaires et les préparateurs diplômés sont plus contre que les apprentis ( $p < 0.001$ )



Êtes-vous pour ou contre la présence de 2 niveaux de diplômes pour le préparateur à l'officine (DEUST et Licence) ?



# Point de vue des préparateurs



## POURQUOI ?

Les points abordés ci-dessous sont une synthèse des commentaires laissés par les personnes ayant répondu qu'ils étaient contre la coexistence de deux niveaux de diplôme pour les préparateurs :

1. **Besoin d'un diplôme unique** : L'opinion majoritaire suggère de maintenir un diplôme unique pour les préparateurs en pharmacie afin d'éviter la confusion, d'assurer l'équité et de maintenir la cohésion de l'équipe.
2. **Risque de tensions internes** : Beaucoup de répondants pensent que la présence de deux niveaux de diplômes créera des tensions internes au sein des équipes de pharmacie, entraînant des conflits et une division du personnel. La division en deux niveaux de préparateurs pourrait créer de la confusion au sein des équipes et même une forme de hiérarchie, avec des "sous-préparateurs" et des préparateurs de niveau supérieur.
3. **Manque de faisabilité financière** : Certains estiment que les petites pharmacies, surtout en province, ne pourront pas se permettre de payer des salaires plus élevés pour des préparateurs plus qualifiés.
4. **Redondance des rôles** : Il y a une préoccupation que les rôles et responsabilités des préparateurs avec différents diplômes se chevauchent, rendant la distinction entre les deux qualifications inutile.
5. **Impact sur les préparateurs existants** : Les préparateurs expérimentés avec le BP craignent d'être dévalorisés et éclipsés par les nouveaux titulaires du DEUST, malgré leur vaste expérience pratique.
6. **Pas d'avantage clair** : De nombreux répondants ne voient pas l'avantage d'avoir deux qualifications différentes pour un rôle qui, en fin de compte, accomplit les mêmes tâches dans une pharmacie.
7. **Salaires et reconnaissance** : Il y a des préoccupations généralisées concernant les disparités salariales et le manque de reconnaissance actuel pour la profession, qui pourraient s'aggraver avec l'introduction d'un nouveau diplôme.
8. **Expérience vs qualification** : Il y a un sentiment fort que l'expérience pratique devrait être valorisée autant, sinon plus, que les qualifications formelles.

**Dans l'ensemble, les retours indiquent une forte opposition à l'introduction d'un système à deux diplômes pour les préparateurs en pharmacie, avec la crainte que cela entraîne des inégalités, de la confusion et une dévalorisation supplémentaire d'une profession déjà peu reconnue.**

# **PENSEZ-VOUS QU'IL FAILLE REVOIR LE DEUST ?**

Là aussi, il s'agit d'une synthèse des commentaires laissés par les personnes ayant répondu qu'ils étaient contre la coexistence de deux niveaux de diplôme pour les préparateurs. Il semble y avoir un consensus concernant la pertinence de revoir le programme du DEUST (Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques) pour les préparateurs en pharmacie. Pour résumer les opinions sur l'optimisation et la réforme du DEUST en pharmacie, plusieurs points majeurs émergent :

## **1. Prolonger la Durée de la Formation :**

- Nombreux sont ceux qui pensent qu'étendre la formation à trois ans permettrait une meilleure assimilation des connaissances et compétences nécessaires à la profession.
- Une formation prolongée pourrait également intégrer plus de cours pratiques et spécialisés.

## **2. Valorisation et Reconnaissance du Diplôme :**

- Le DEUST devrait être mieux reconnu, et son obtention pourrait se faire après un certain nombre d'années d'expérience pour les préparateurs BP, sans avoir à repasser des modules.
- Certains suggèrent de transformer le DEUST en licence pour plus de reconnaissance et une meilleure rémunération.

## **3. Optimisation du Programme :**

- Le programme actuel du DEUST est critiqué pour son manque de profondeur dans certaines matières essentielles comme la pharmacologie et le conseil au comptoir.
- Il y a un appel à moins de focus sur des matières jugées moins pertinentes et à plus de cours pratiques adaptés aux réalités de l'officine.

## **4. Uniformisation et Équité :**

- Il y a une demande pour une uniformisation nationale du programme afin d'éviter les disparités régionales.
- Les anciens diplômés BP souhaitent une reconnaissance équivalente au DEUST, sans devoir passer par des validations d'acquis compliquées.

## **5. Nouvelles Missions et Évolutions :**

- La formation doit s'adapter aux nouvelles missions des préparateurs, telles que la vaccination et les entretiens pharmaceutiques.
- Il est également suggéré d'intégrer des spécialisations (comme en phytothérapie, aromathérapie, etc.) dans le cursus.

## **6. Pratiques d'Apprentissage :**

- Le recours aux QCM pour les examens est souvent critiqué pour ne pas suffisamment évaluer les compétences pratiques des étudiants.
- Il est suggéré d'inclure plus de stages pratiques et de travaux dirigés pour renforcer les compétences des étudiants.

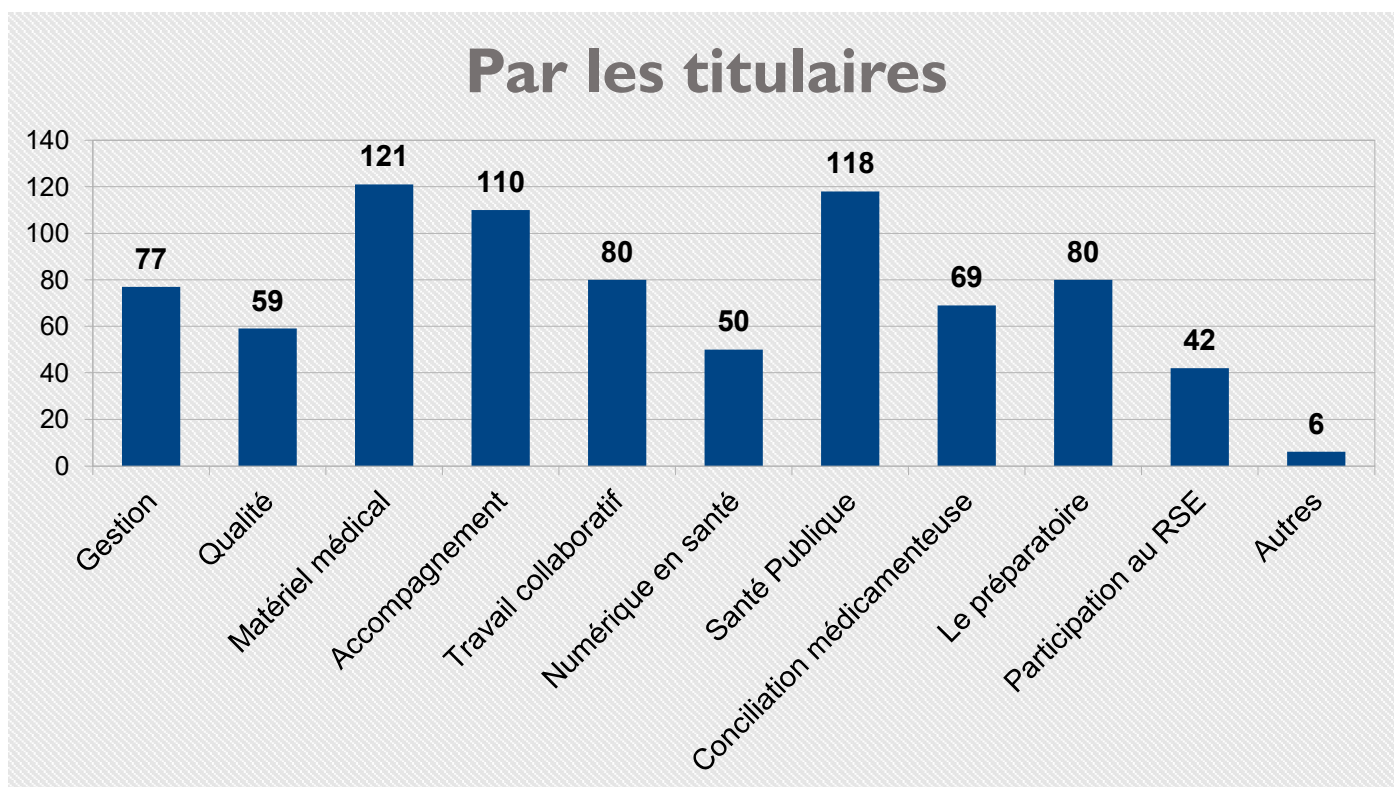
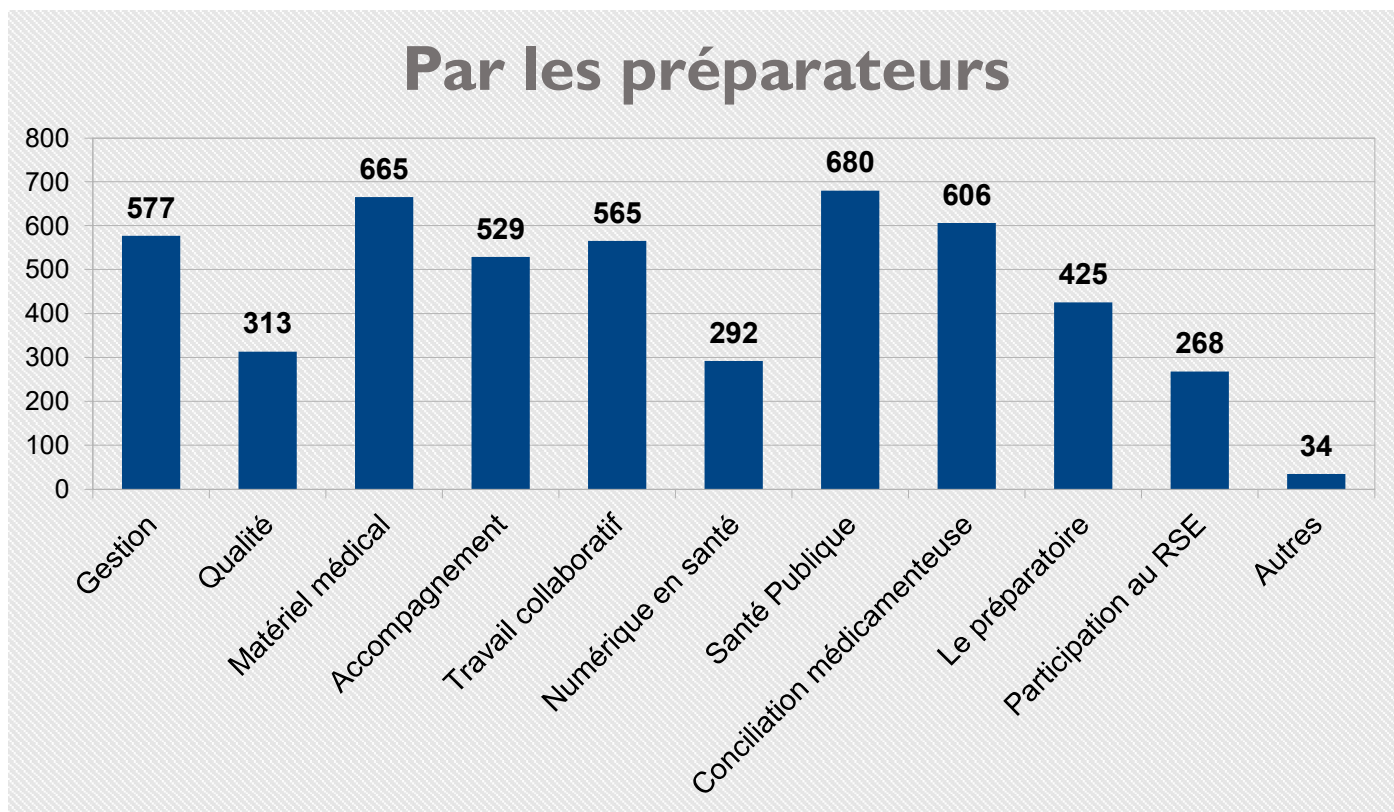
## **7. Avis et Expériences Diverses :**

- Certains professionnels estiment qu'il est trop tôt pour évaluer pleinement l'efficacité du DEUST, tandis que d'autres ont déjà observé des lacunes chez les jeunes diplômés.
- Il y a un consensus sur le besoin d'une réforme mais des avis divergents sur la meilleure approche pour y parvenir.

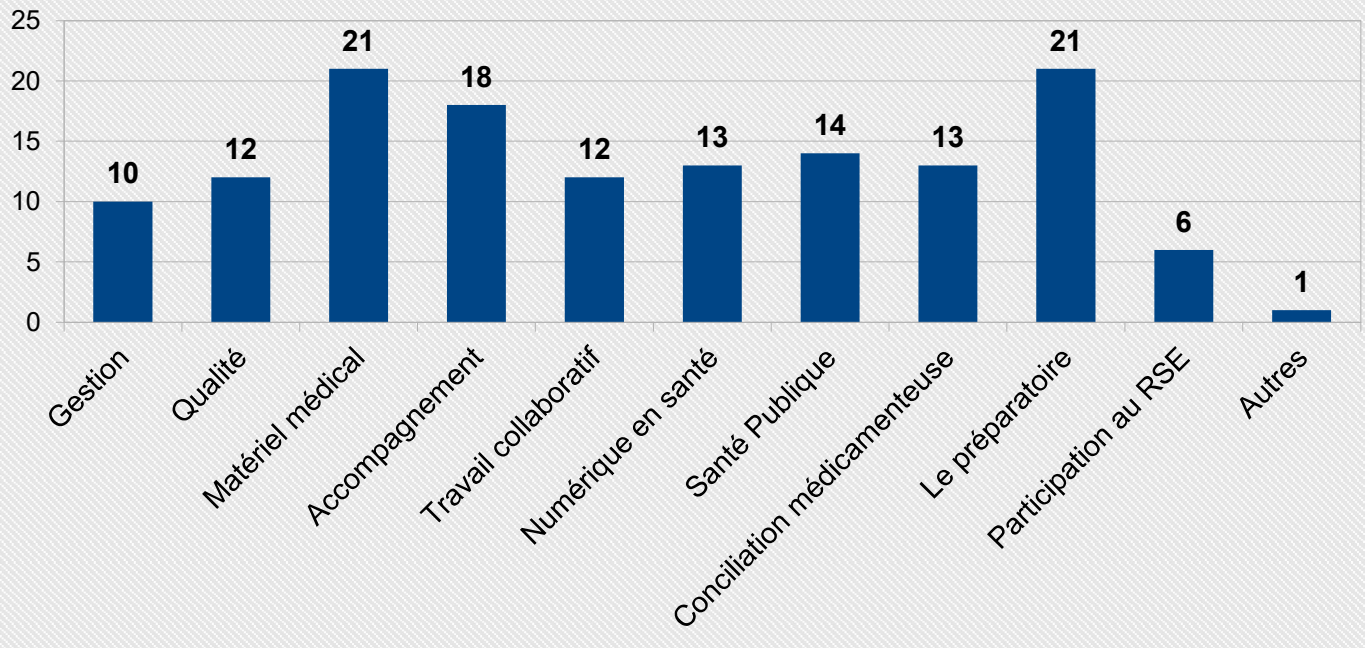
**Globalement, il y a une forte volonté de revaloriser et d'optimiser la formation des préparateurs en pharmacie, avec un accent sur la pratique, la reconnaissance professionnelle et l'adaptation aux évolutions du métier.**

## COMPETENCES ATTENDUES

Selon vous quelles sont les compétences attendues pour le préparateur de demain ? Il s'agit de donner des pistes permettant de donner un rôle propre à ce professionnel justifié par son niveau de formation. Situé entre le préparateur d'aujourd'hui et le pharmacien.



## Par les adjoints



On peut noter que les préparateurs se positionnent sur plusieurs compétences qu'ils jugent utiles pour mieux exercer dans le futur :

- En premier lieu, ils souhaitent pouvoir prendre part aux actions de santé publique (vaccination, TROD, éducation thérapeutique...). Il est à noter que cette évolution est depuis longtemps demandée par les préparateurs.
- En second, on retrouve le secteur du matériel médical et du MAD : Prise en charge, location, gestion du parc, réglementation fauteuil roulant et autres, montage financement pour l'achat... Les préparateurs ont bien compris l'intérêt de ce domaine avec le recours plus fréquent à l'HAD, le souhait des patients de rester le plus longtemps possible à domicile, l'augmentation des prix de prises en charges dans les structures (EHPAD, Maison de retraite, Foyer logement...)
- Enfin, et pour permettre de libérer du temps pharmaceutique aux pharmaciens, les préparateurs sont prêts à prendre part aux actions de conciliations médicamenteuses (entretiens, observance, ...) afin de sécuriser la prise en charge médicamenteuse du patient lors de son parcours de soins

Du côté des titulaires, on retrouve sensiblement les mêmes items, avec pour troisième domaine l'accompagnement patients, le recrutement et le suivi des entretiens pharmaceutique (que ce soit au comptoir ou autres).

Enfin les adjoints souhaitent voir les préparateurs évoluer dans le domaine du matériel médical en premier, puis dans l'accompagnement patient et enfin garder la gestion du préparatoire. Doit-on rappeler que ce dernier item est de facto attribué aux préparateurs de par leur formation et qu'à ce jour le nombre de préparations réalisées dans les pharmacies est en net recul. Ont-ils des craintes ? Il serait intéressant d'ouvrir le débat pour connaître leur position quant à l'évolution du rôle du préparateur.

Enfin, nous laissons un champ « Autres » afin de permettre aux répondants de s'exprimer de façon plus libre si les choix proposés ne leur convenaient pas. Voici une synthèse des différents points de vue et propositions sur les missions et compétences des préparateurs en pharmacie, organisée par thèmes principaux :

### **Reconnaissance et Valorisation :**

- Reconnaissance Professionnelle : Les préparateurs veulent être reconnus pour leurs compétences techniques et administratives, et non seulement considérés comme des vendeurs de boîtes.

### **Gestion et Administration :**

- Gestion Administrative : Tâches comme la gestion des rejets AMO AMC, télétransmissions, gestion des stocks, commandes, inventaires, contrôle des factures, et préparation du bilan.

- Responsabilité de Gestion : Certains préparateurs souhaitent être impliqués dans des tâches de gestion (planning, congés, formations, animations commerciales) en collaboration avec le titulaire.

### **Formations et Spécialisations :**

- Formations Continues : Formations en psychologie, vente, conseil associé, et accompagnement patient sont nécessaires.

- Spécialisations : Intérêt pour des spécialisations en aromathérapie, nutrition, orthopédie, phytothérapie, dermo-cosmétique, micronutrition, et cosmétologie.

- Éducation Thérapeutique : Besoin d'une formation accrue pour éduquer les patients sur les risques infectieux, les dépendances aux médicaments, et l'interaction entre allopathie et phytothérapie.

### **Problèmes Organisationnels et Travail en Équipe**

- Problèmes d'Équipe : Des problèmes de collaboration et de gestion des égos sont signalés, ce qui décourage certains de recruter des préparateurs.

- Qualités de Travail en Équipe : Besoin d'améliorer les compétences en travail d'équipe et en communication.

### **Rémunération et Conditions de Travail**

- Rémunération : Les préparateurs estiment que leur rémunération n'est pas à la hauteur de leurs responsabilités et compétences, surtout comparée à d'autres professions de niveau Bac.

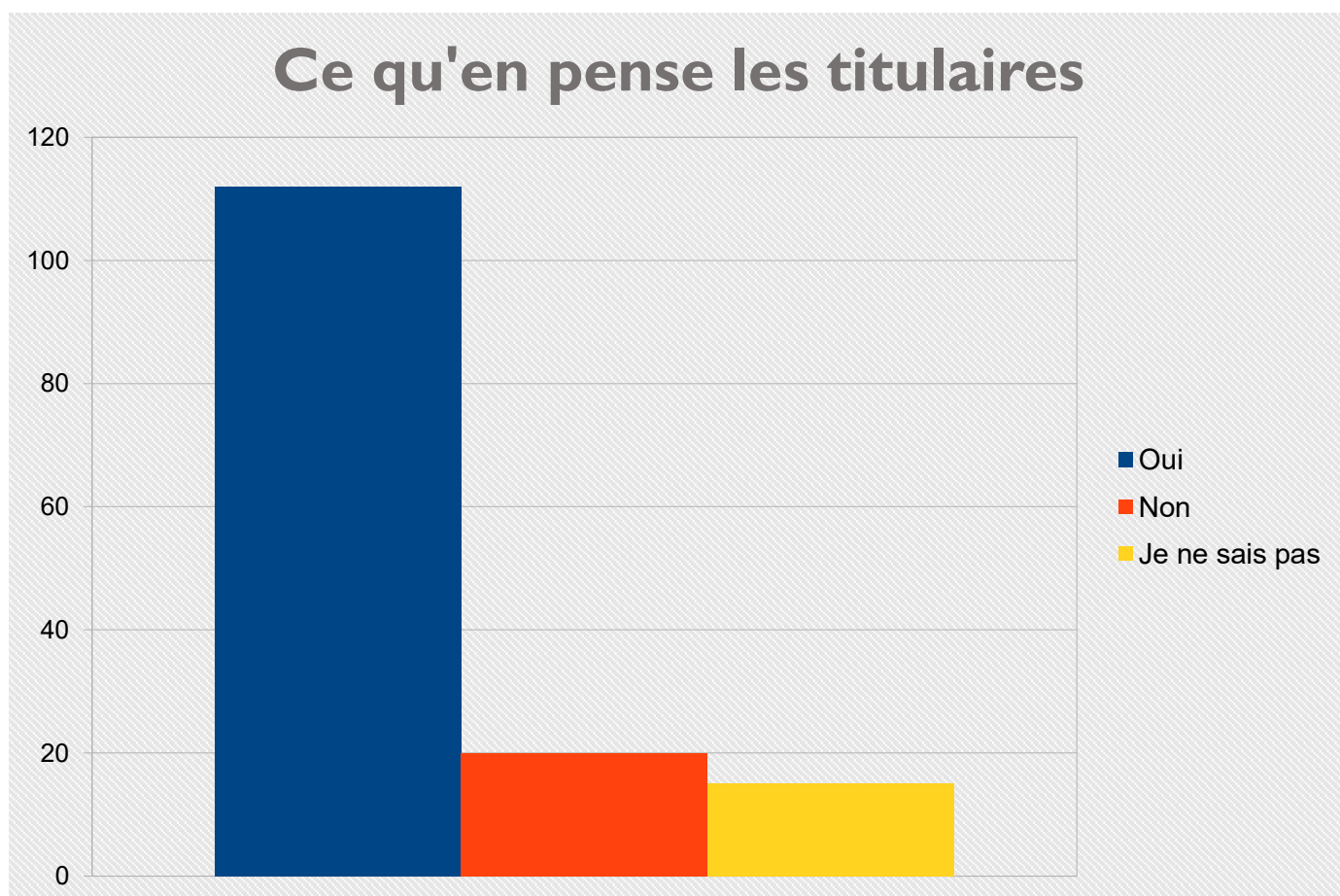
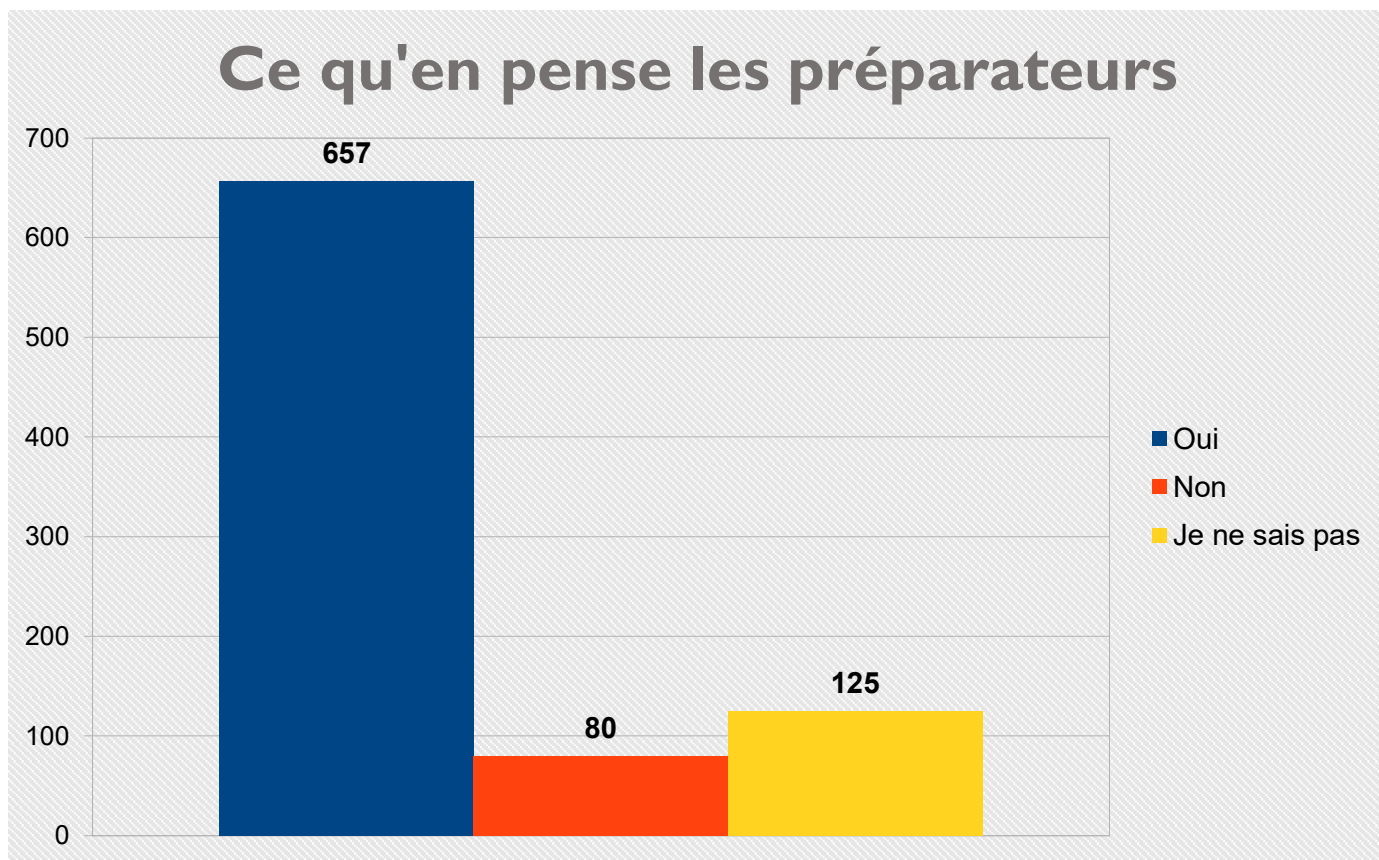
### **Formation des Apprentis et Enseignement**

- Accompagnement des Stagiaires : Formation pour devenir maître d'apprentissage et encourager à enseigner en CFA.

**Ces propositions et réflexions montrent la complexité et la diversité des missions des préparateurs en pharmacie et mettent en lumière les domaines où des améliorations et des reconnaissances supplémentaires sont nécessaires.**

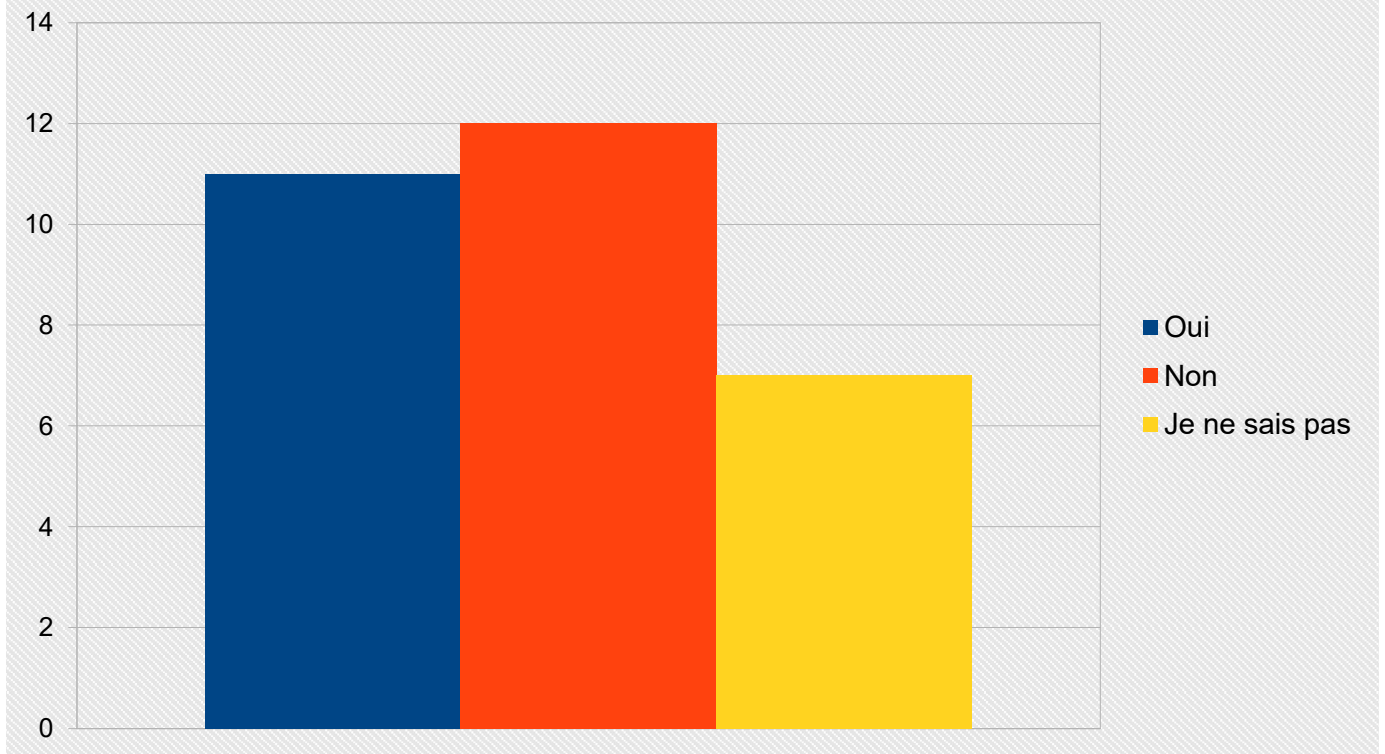
## VERS PLUS D'AUTONOMIE

Le statut du préparateur est défini par le code de la Santé Publique. Selon vous le préparateur titulaire d'une licence pourrait-il prendre en charge certaines tâches en autonomie ? NB : on ne parle pas ici de tenir ou d'ouvrir la Pharmacie seul, mais plutôt de délégation de compétences.





## Ce qu'en pense les adjoints



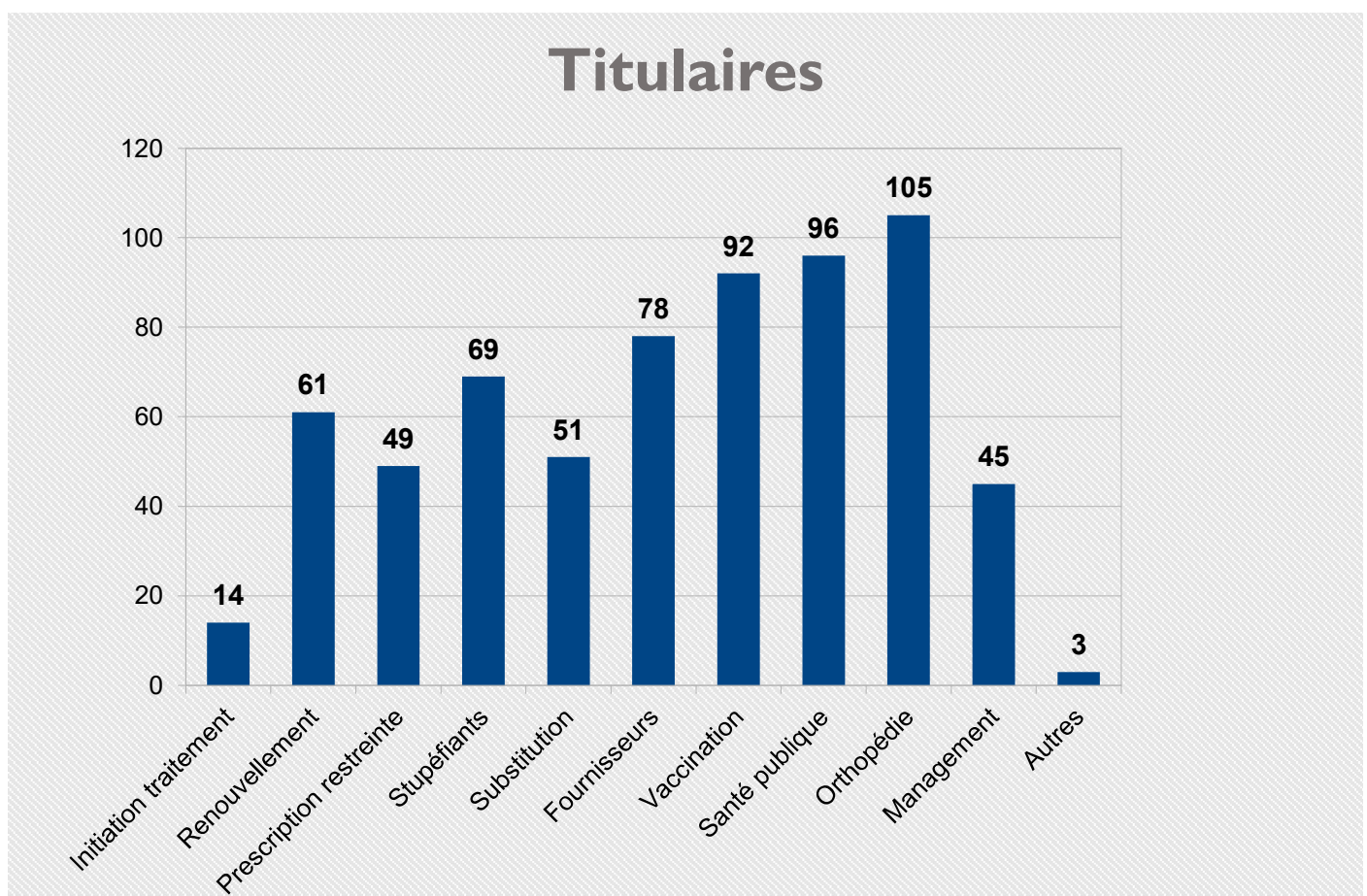
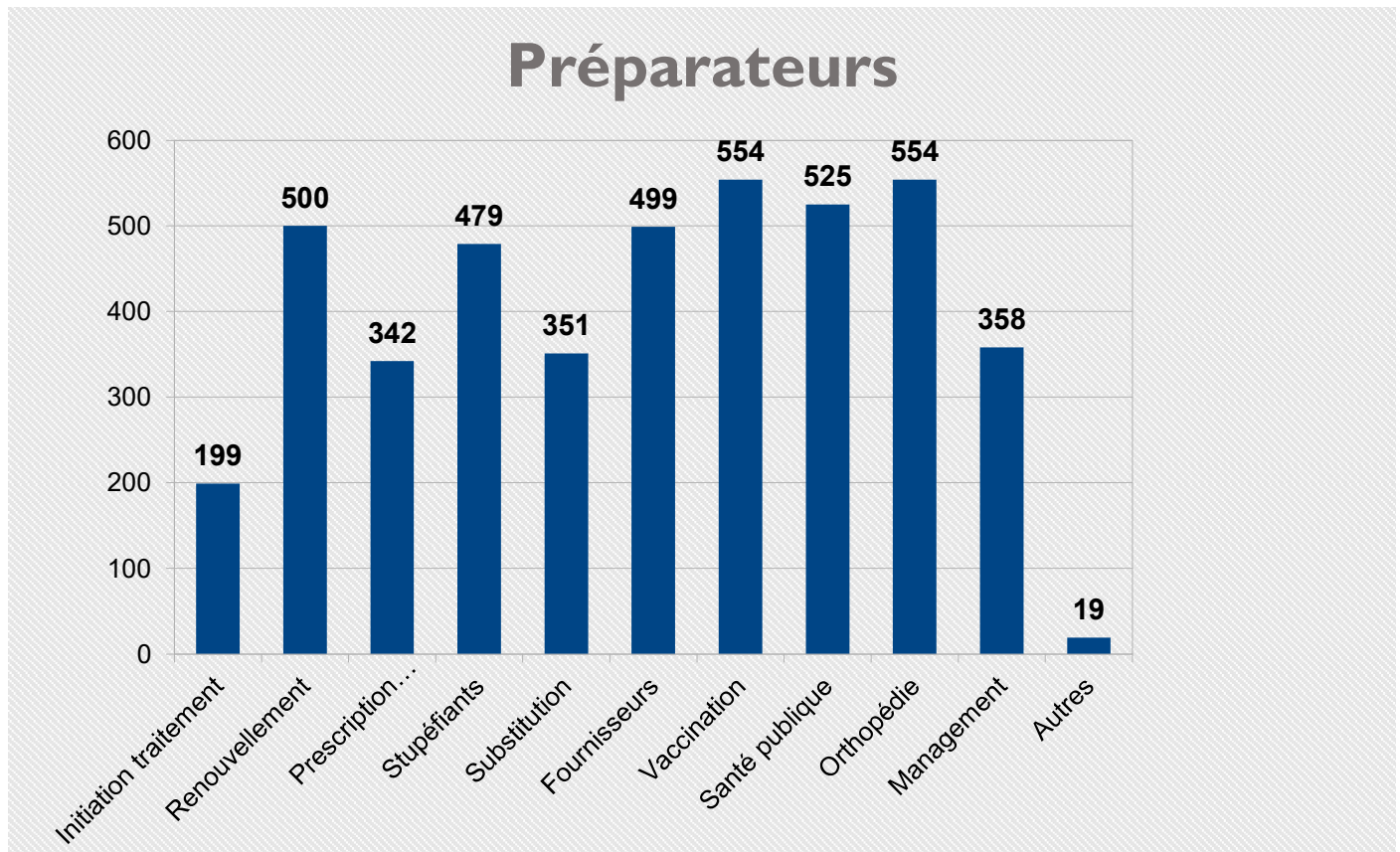
**On peut voir que très largement les préparateurs sont ouverts pour faire évoluer leur autonomie au sein des officines.**

**Ce sentiment est très largement partagé par les titulaires qui se prononcent également pour plus d'autonomie du préparateur dans l'exercice de ses fonctions.**

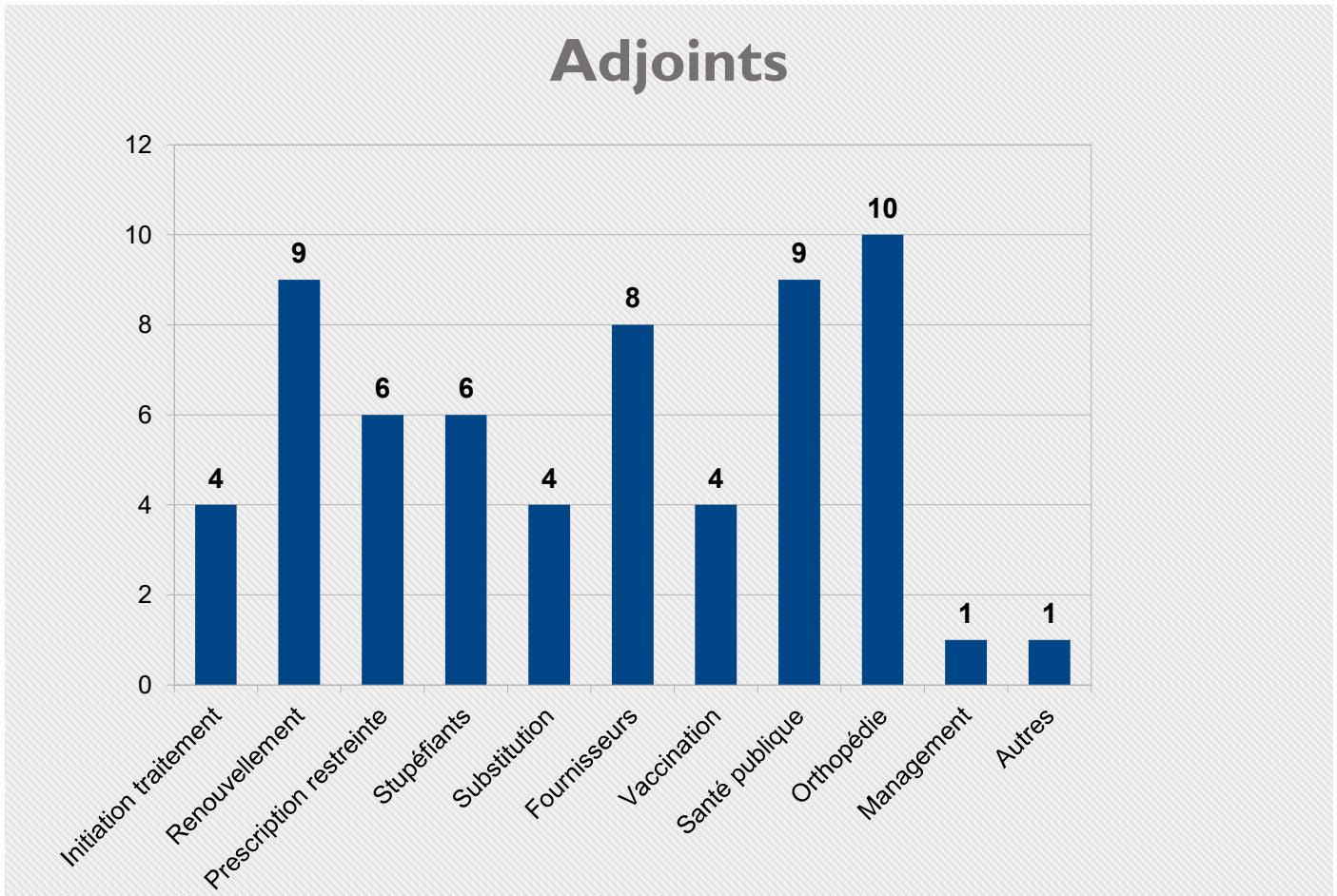
**A contrario, les adjoints sont plutôt divisés sur la question, avec une majorité qui ne souhaitent pas voir le préparateur plus autonome. Pourquoi ? ont-ils encore une fois des craintes ?**

# TACHES EN AUTONOMIE

Quelles tâches les préparateurs pourraient-ils réaliser en autonomie ?



# Adjoints



Il nous paraissait intéressant de connaître les domaines dans lesquels les professionnels voyaient les préparateurs évoluer vers plus d'autonomie.

Sans surprise, préparateurs et titulaires sont encore une fois sur la même pensée, à savoir :

- L'orthopédie : le préparateur pourrait être plus autonome dans l'application de matériel orthopédique, de la contention (prises de mesures et conseils) et plus largement dans l'équipement pour l'aide dans les actes de vie quotidienne (autrement appelé petit matériel)
- La vaccination : les préparateurs pourraient prendre par de façon plus autonome et automatique aux actes de prévention par la vaccination
- La santé publique : les préparateurs pourraient participer à des missions de santé publique, de dépistage diabète, apnée du sommeil, contrôle TA, tabac, etc. et participer aux entretiens.

Nous avons également laissé un champ de libre expression. Voici quelques points clés et idées de développement pour la profession :

## 1. Gestion des Rejets et Stocks :

Les préparateurs disent déjà gérer les rejets, le merchandising, les stocks, et les périmés. Il serait bénéfique de formaliser ces responsabilités dans des modules de formation continue ou des certifications spécifiques.

## 2. Formation et Secourisme :

L'absence de formation aux gestes de premiers secours est une lacune. Proposer des formations régulières au secourisme, avec des remises à niveau, pourrait être intégré dans le parcours de formation des préparateurs.

## 3. Renouvellement de Prescription et Vaccination :

L'idée d'autoriser les préparateurs à renouveler des prescriptions ou à administrer des vaccins sous protocole pourrait se faire en introduisant des modules de formation en pharmacologie avancée et en soins infirmiers.

## 4. Éducation Thérapeutique et PDA :

Les préparateurs peuvent jouer un rôle crucial dans l'éducation thérapeutique des patients et la préparation des doses à administrer (PDA). Renforcer ces aspects par des formations spécifiques et reconnaître officiellement ces compétences serait un pas en avant.

5. Collaboration Interprofessionnelle :

Travailler avec d'autres professionnels de santé pour améliorer la prise en charge des patients est essentiel. Cela nécessite une meilleure coordination et des protocoles de collaboration définis.

6. Phytothérapie, Aromathérapie, Nutrition :

Les préparateurs formulent déjà des conseils en phytothérapie, aromathérapie, et nutrition. Créer des certifications ou des spécialisations dans ces domaines pourrait formaliser ces compétences.

7. Autonomie et Reconnaissance des Compétences :

Il est crucial de reconnaître officiellement les compétences et l'expérience des préparateurs. Cela pourrait inclure des titres professionnels ou des certifications de niveau supérieur.

8. Prévention et Dépistages :

Étendre les compétences des préparateurs en matière de prévention et de dépistage, et non pas seulement pendant les campagnes spécifiques, pourrait être bénéfique pour la santé publique.

9. Gestion et Digitalisation :

La gestion de la pharmacie et la digitalisation des services sont des domaines où les préparateurs peuvent jouer un rôle plus actif avec des formations appropriées.

10. Connaissances en Pharmacologie :

Pour initier ou renouveler un traitement, des connaissances solides en pharmacologie sont indispensables. Cela pourrait être couvert par des formations avancées ou des études supplémentaires.

**En résumé, la clé est d'étendre les compétences par des formations spécifiques et de reconnaître officiellement ces compétences à travers des titres ou des certifications appropriés. Cela permettrait aux préparateurs en pharmacie de contribuer encore plus efficacement à la prise en charge des patients tout en améliorant leur statut professionnel.**

# **CHAMP D'EXPRESSION LIBRE SUR LE RÔLE D'UN PRÉPARATEUR TITULAIRE D'UNE LICENCE**

Ici, nous laissons libre court aux professionnels pour développer leur point de vue sur le rôle qu'ils imaginaient d'un préparateur titulaire d'une licence.

Voici une synthèse et des suggestions concernant l'évolution du métier de préparateur en pharmacie :

L'introduction d'une licence pour les préparateurs en pharmacie pourrait offrir une reconnaissance formelle de leurs compétences et responsabilités accrues, ainsi que des opportunités de spécialisation et d'évolution de carrière. Mais cette évolution nécessiterait une réforme de la formation initiale et continue, ainsi qu'une revalorisation salariale. Les avis divergent sur la nécessité et l'impact potentiel de cette licence, mais une approche équilibrée incluant des consultations approfondies avec les parties prenantes et une révision du cadre actuel pourrait être bénéfique avant l'implémentation de nouvelles qualifications.

## **Réflexions et Suggestions**

1. Besoin Réel ? : Certains professionnels estiment que les préparateurs titulaires d'une licence effectueraient essentiellement les mêmes tâches que les préparateurs actuels avec un BP. La licence devrait donc se concentrer sur des spécialisations ou des rôles managériaux.

2. Formation Initiale : Repenser le programme de formation pour les préparateurs afin de le rendre plus intense et adapté aux nouvelles missions, éventuellement sur trois ans plutôt que deux.

3. Cadre Législatif : La législation devrait évoluer pour officialiser et encadrer ces nouvelles compétences et responsabilités des préparateurs, garantissant ainsi une reconnaissance légale et une valorisation de leur travail.

## **Valorisation et Reconnaissance**

1. Reconnaissance Financière : Les responsabilités accrues doivent s'accompagner d'une revalorisation salariale. Les préparateurs avec une licence devraient recevoir une rémunération supérieure à celle des préparateurs avec un BP, en raison de leurs compétences et responsabilités supplémentaires.

2. Évolution du Métier : La reconnaissance officielle des compétences acquises par les préparateurs expérimentés à travers une licence pourrait offrir une progression de carrière plus structurée.

## **Formation Continue**

1. Mise à Niveau : La formation continue permettrait aux préparateurs de maintenir leurs connaissances à jour et de les adapter aux évolutions rapides des pratiques pharmaceutiques.

2. Licences et CQP : La création de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) dans des domaines spécifiques pourrait compléter la formation des préparateurs et les rendre plus spécialisés.

## **Arguments en faveur de la licence :**

1. Reconnaissance officielle des compétences : Une licence pourrait valoriser formellement les compétences et responsabilités déjà assumées par les préparateurs.

2. Montée en compétences et spécialisation : Permettrait des spécialisations dans divers domaines, augmentant la polyvalence des préparateurs.

3. Autonomie accrue : Offrirait une plus grande autonomie dans certaines tâches spécifiques.

4. Évolution de carrière : Créerait des opportunités de progression, comme devenir associé ou permettre la reprise d'études.

## **Arguments contre la licence :**

1. Redondance avec le BP/DEUST : Risque de duplication des compétences déjà couvertes par les qualifications actuelles.

2. Inégalités et clivages : Risque de créer des divisions entre les préparateurs avec des qualifications différentes.

3. Expérience vs. Diplôme : Préparateurs expérimentés pourraient ne pas voir l'utilité d'une nouvelle qualification.

4. Impact limité sur les responsabilités légales : Les préparateurs resteraient sous la supervision des pharmaciens, limitant leur autonomie réelle.

5. Revalorisation salariale : Une licence pourrait ne pas garantir une augmentation salariale proportionnelle aux nouvelles compétences et responsabilités.

## **Points supplémentaires à considérer :**

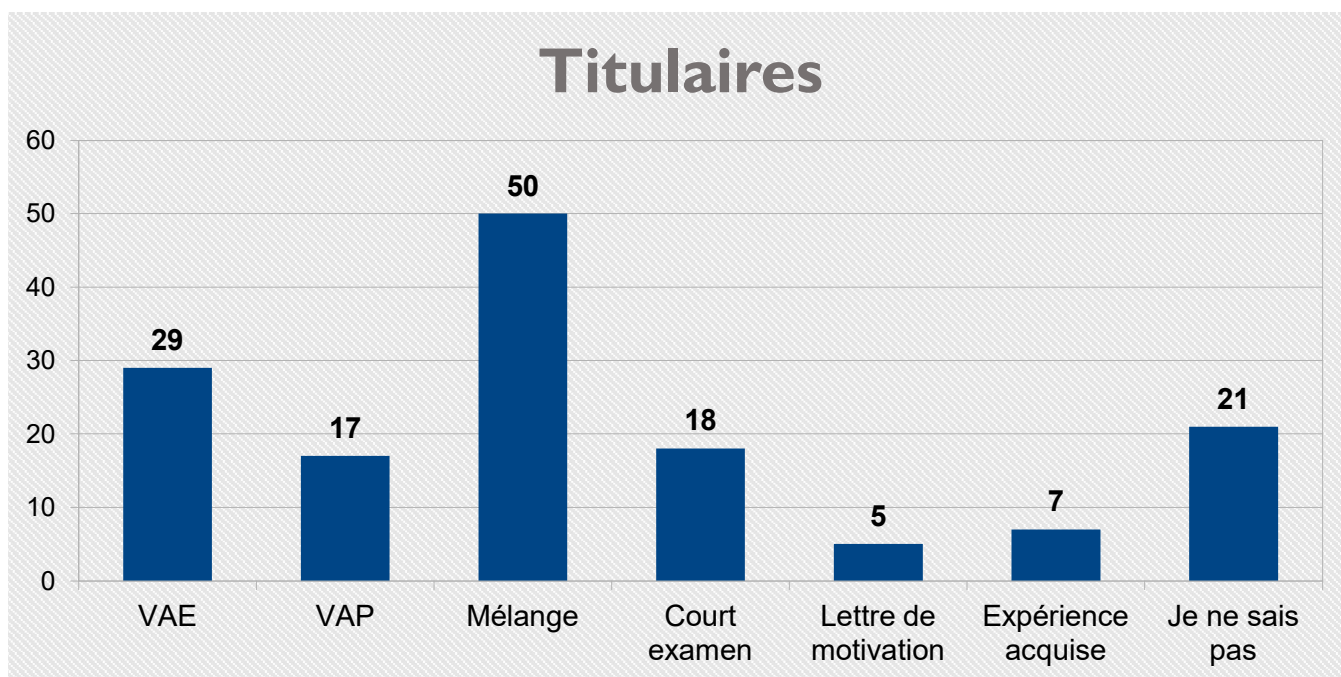
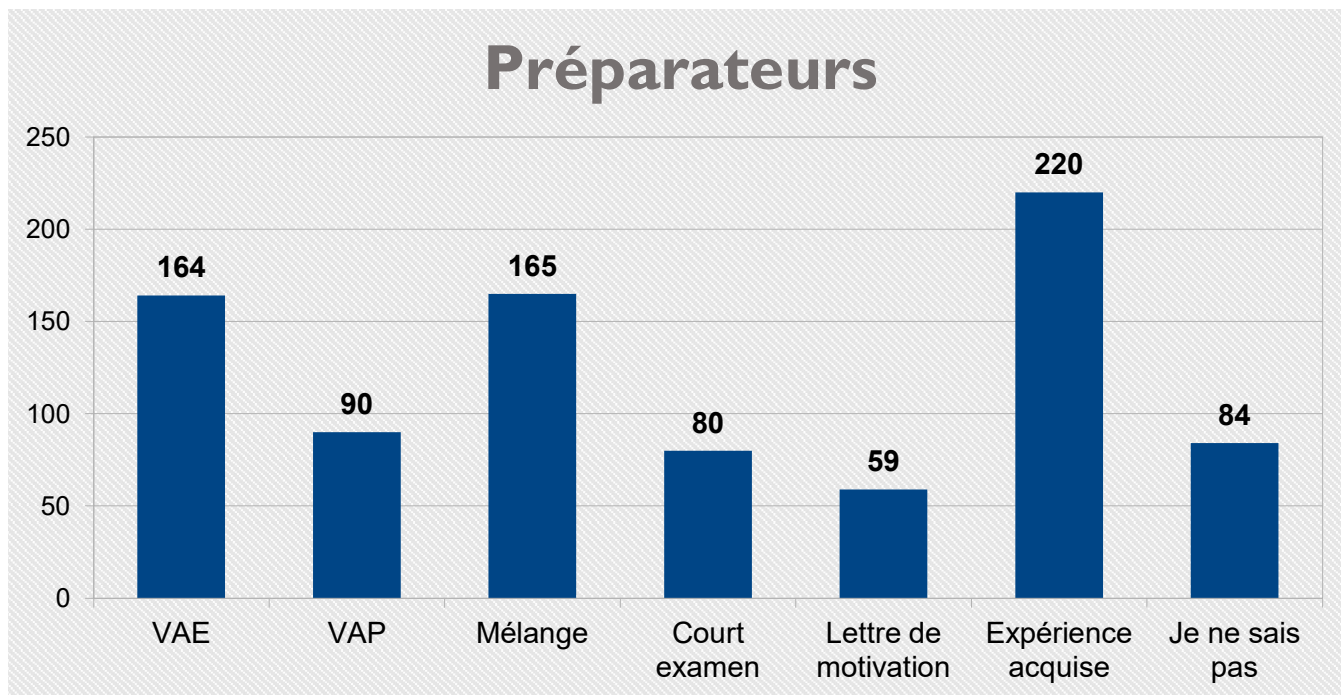
- Formation continue : Une formation continue et des certifications spécifiques pourraient être une alternative plus flexible.

- Révision du statut : Revoir le statut des préparateurs actuels pour mieux reconnaître et rémunérer leur travail.

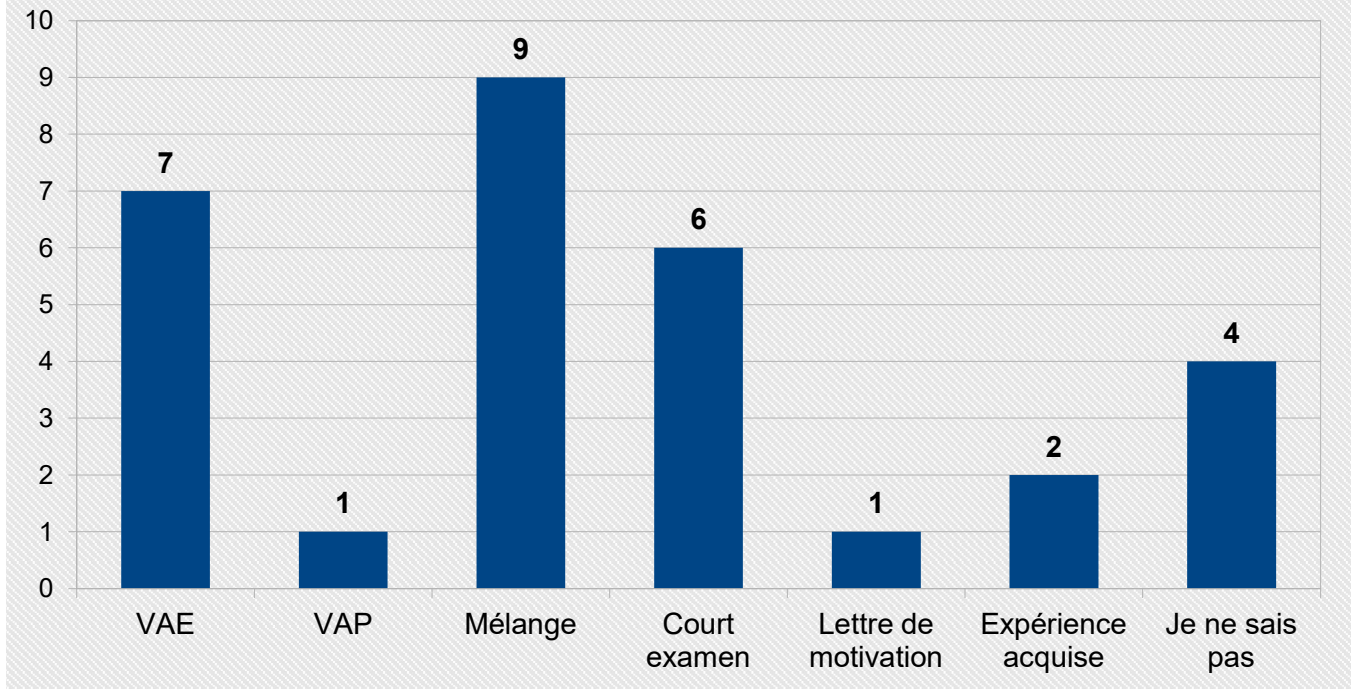
En somme, la question de l'introduction d'une licence pour les préparateurs en pharmacie est complexe et nécessite une consultation approfondie avec toutes les parties prenantes pour garantir que les nouvelles qualifications répondent aux besoins du métier tout en offrant une véritable progression de carrière et une reconnaissance adéquate.

## ACCEDER A LA LICENCE

Le DEUST donne un crédit de 120 points ECTS de manière automatique. Ce n'est pas le cas des préparateurs issus du BP. Ces 120 points donnent accès à l'année de licence. Il existe plusieurs solutions pour valider une équivalence par validation des acquis. La validation des acquis de l'expérience (VAE) Elle relève d'un jury qui vérifie, évalue et atteste les connaissances et acquis de l'expérience, déterminant l'obtention de certains éléments ou de la totalité du diplôme. Le candidat peut solliciter un accompagnement pour analyser son parcours professionnel. La validation des acquis professionnels (VAP 85) Elle est examinée par une commission pédagogique qui propose au président de l'établissement la dispense à accorder en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation. Pour ces deux procédures, le candidat peut bénéficier du conseil du service compétent de l'établissement (généralement le service de formation continue) pour choisir la formation ou le diplôme qui correspond le mieux à son parcours. Ou un mélange des deux ?



# Adjoints



Les résultats montrent très clairement un décalage de point de vue.

D'un côté, les préparateurs souhaiteraient que leur expérience acquise soit prise en compte (comme vu précédemment) afin de pouvoir prétendre à l'obtention directe du diplôme. D'ailleurs, bon nombre de professionnels (préparateurs et pharmaciens) ne voient pas la différence entre BP et DEUST, ce qui est déjà un problème.

De l'autre côté, les titulaires et les adjoints aimeraient plutôt une procédure mêlant validation des acquis de l'expérience et validation des acquis professionnels.

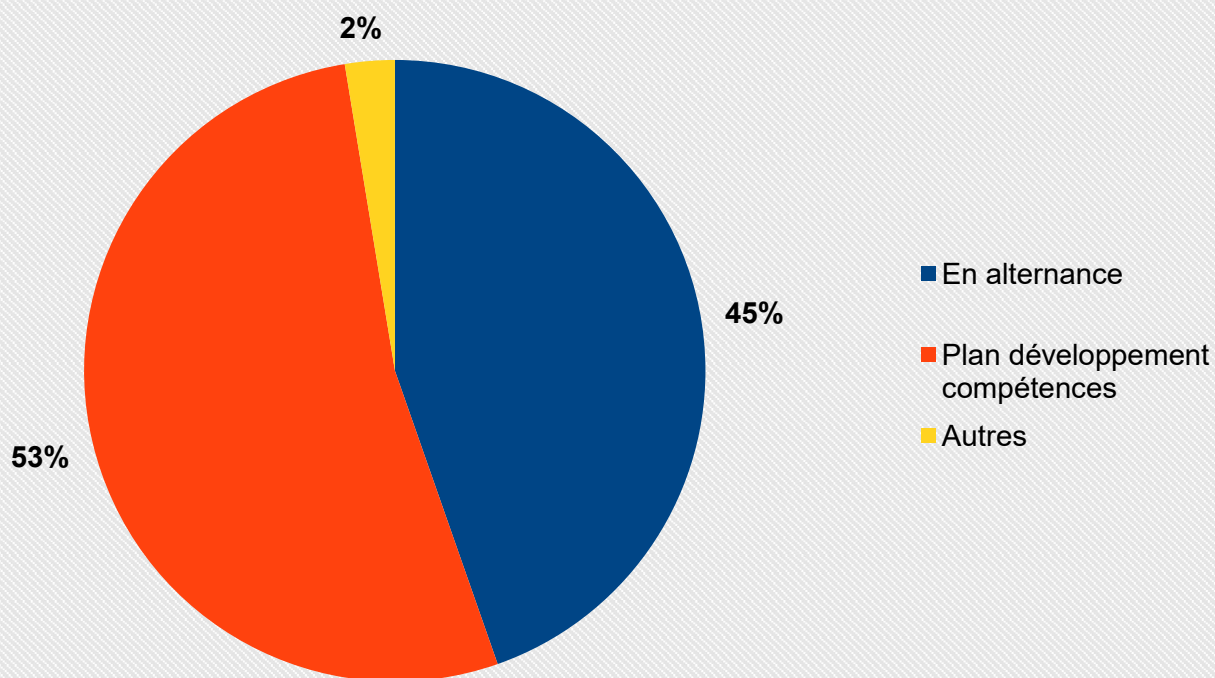
**On voit donc très clairement ici le besoin de reconnaissance des préparateurs au vue de leur expérience acquise sur le terrain. Ils aimeraient qu'elle soit valorisée. Les pharmaciens préféreraient l'examen d'un dossier par un jury afin de valider le parcours.**



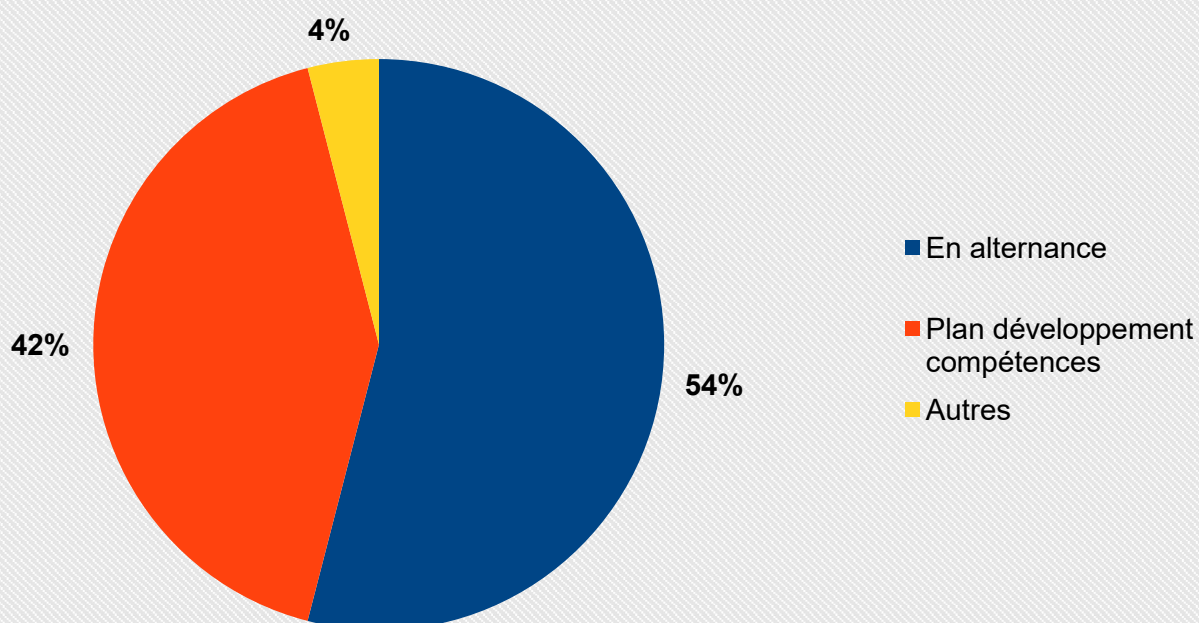
## STATUT DURANT LA FORMATION

La licence lorsqu'elle fait suite au DEUST peut se préparer en alternance. Sous quel statut les préparateurs déjà formés en BP ou en DEUST pourraient-ils accéder aux études ? Il s'agirait, a priori, d'un volume d'environ 400 heures de cours : en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), en formation professionnelle continue (financée par OPCO dans le cadre du plan de développement des compétences), Autres solutions.

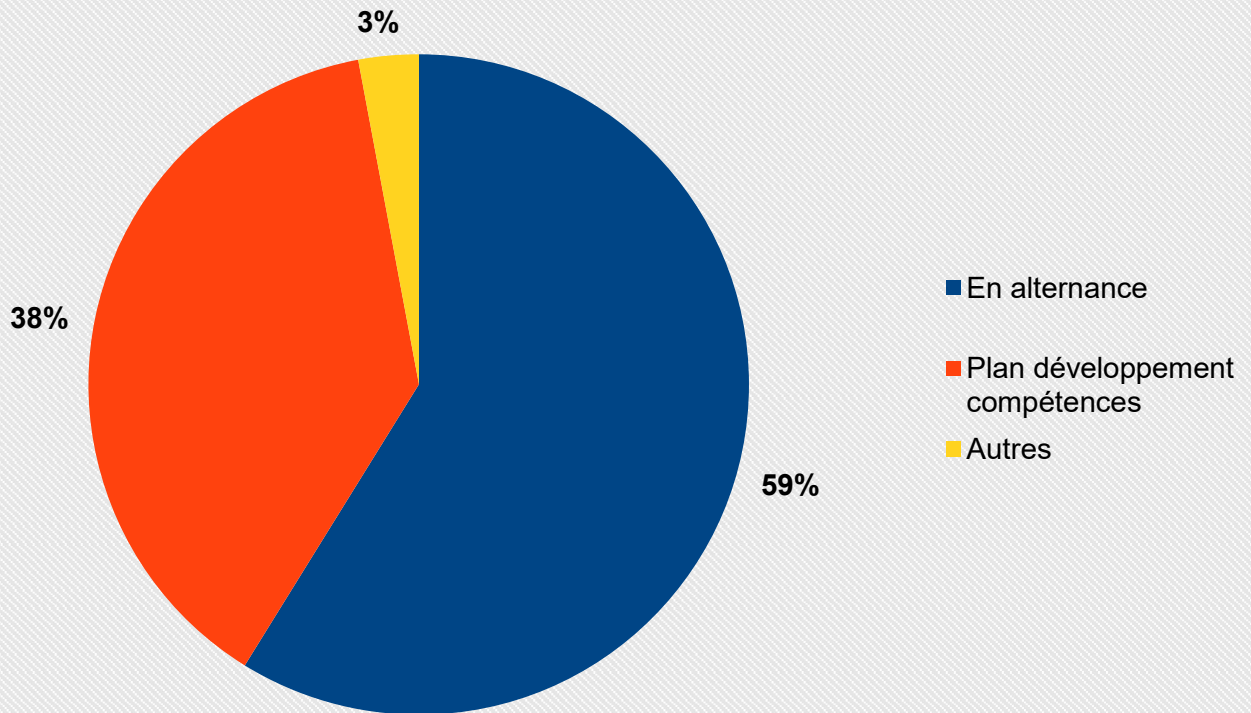
### Préparateurs



### Titulaires



# Adjoints



On voit ici encore une division des points de vue entre préparateurs et pharmaciens :

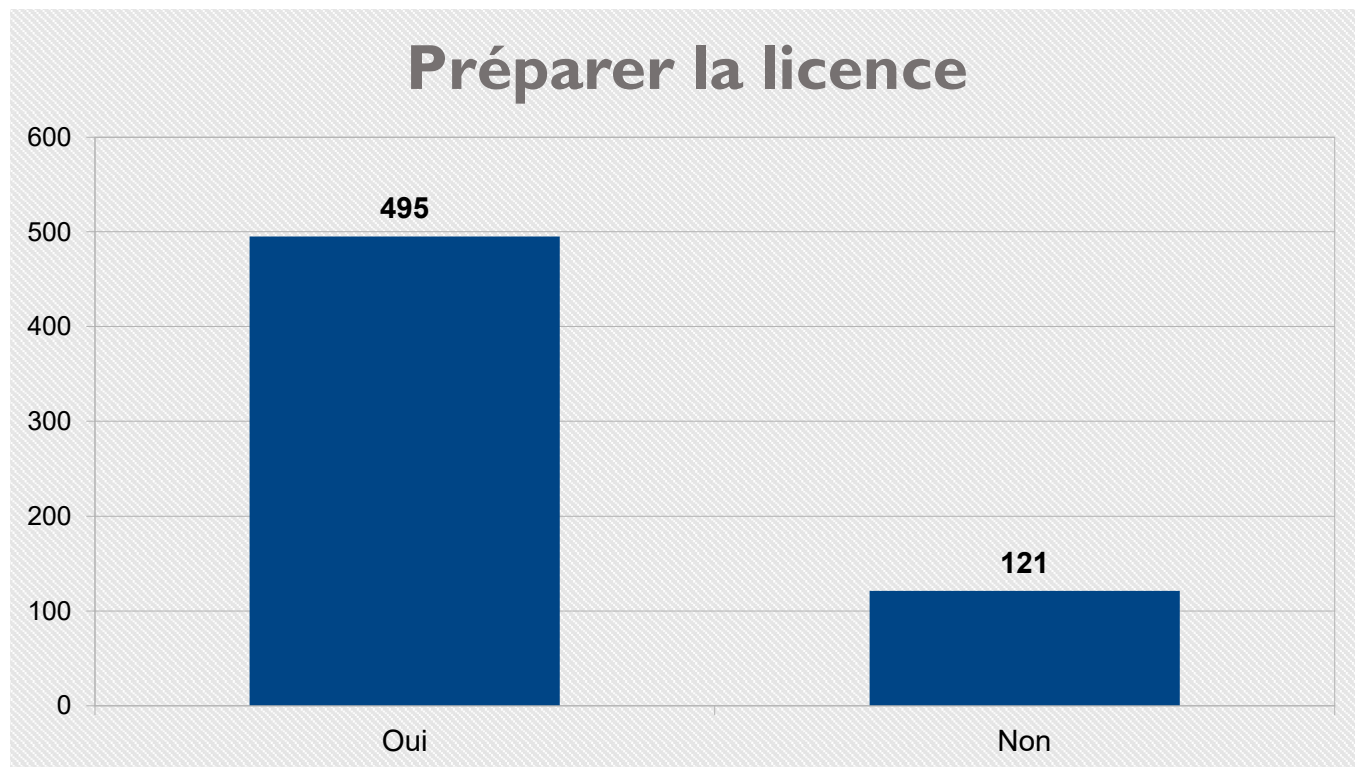
- Les préparateurs seraient plus pour une prise en charge de la formation par l'OPCO.
- Les pharmaciens titulaires et adjoints plus pour la voie de l'apprentissage

Il faut par contre apporter des précisions qui permettraient d'expliquer ces choix :

- Une prise en charge de la formation dans le cadre d'un plan de développement des compétences garantit un maintien intégral du salaire de l'employé durant la formation.
- Une formation par le biais d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation engendre une perte de salaire (qui peut être significative) mais permet à l'entreprise de bénéficier d'aides financières pour l'emploi de ce type de contrat.

## **PREPARER LA LICENCE**

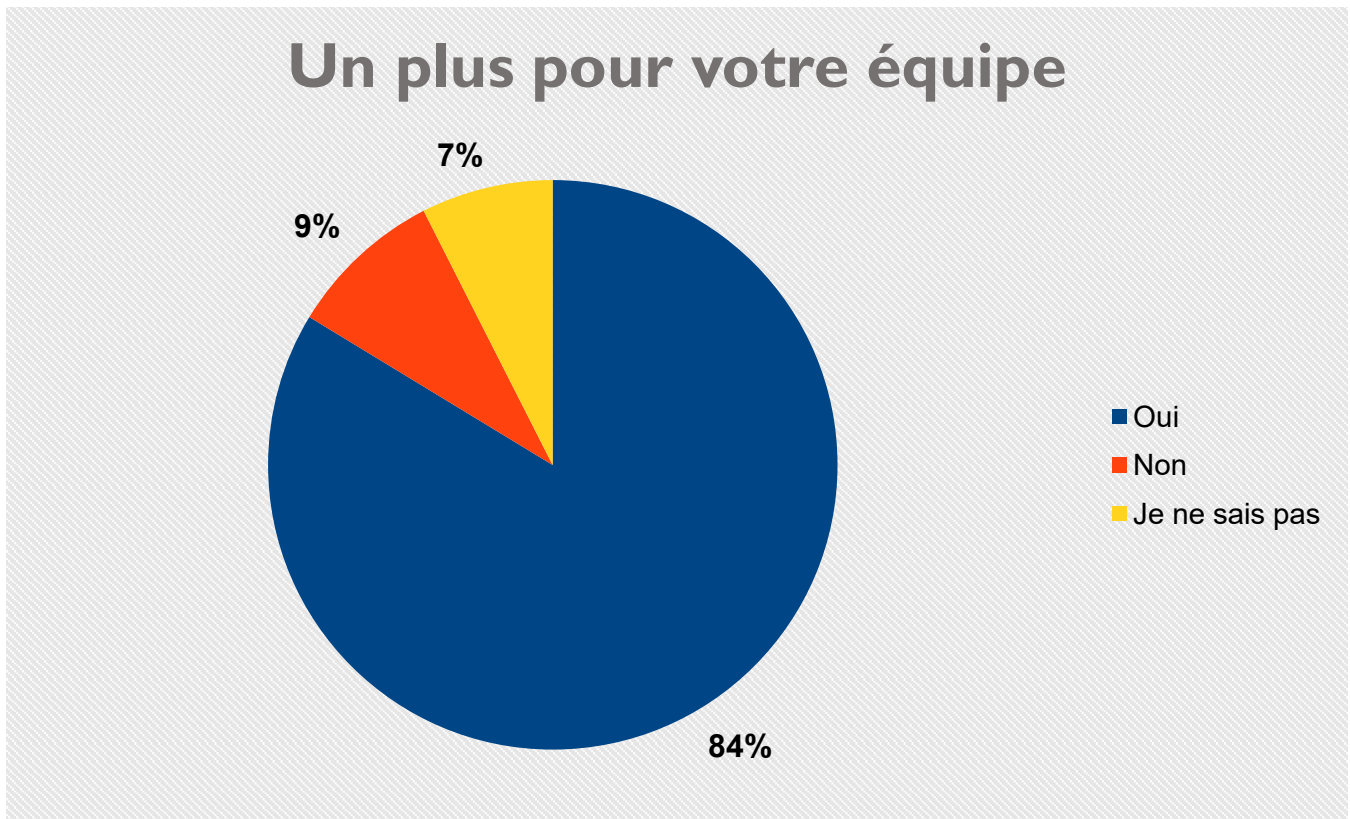
*Vous êtes préparateur en exercice. Seriez-vous prêt à compléter votre formation en préparant une licence complémentaire ?*



**On voit que les préparateurs sont nettement d'accord pour s'investir et préparer une Licence complémentaire.**

## UN PREPARATEUR MIEUX FORME

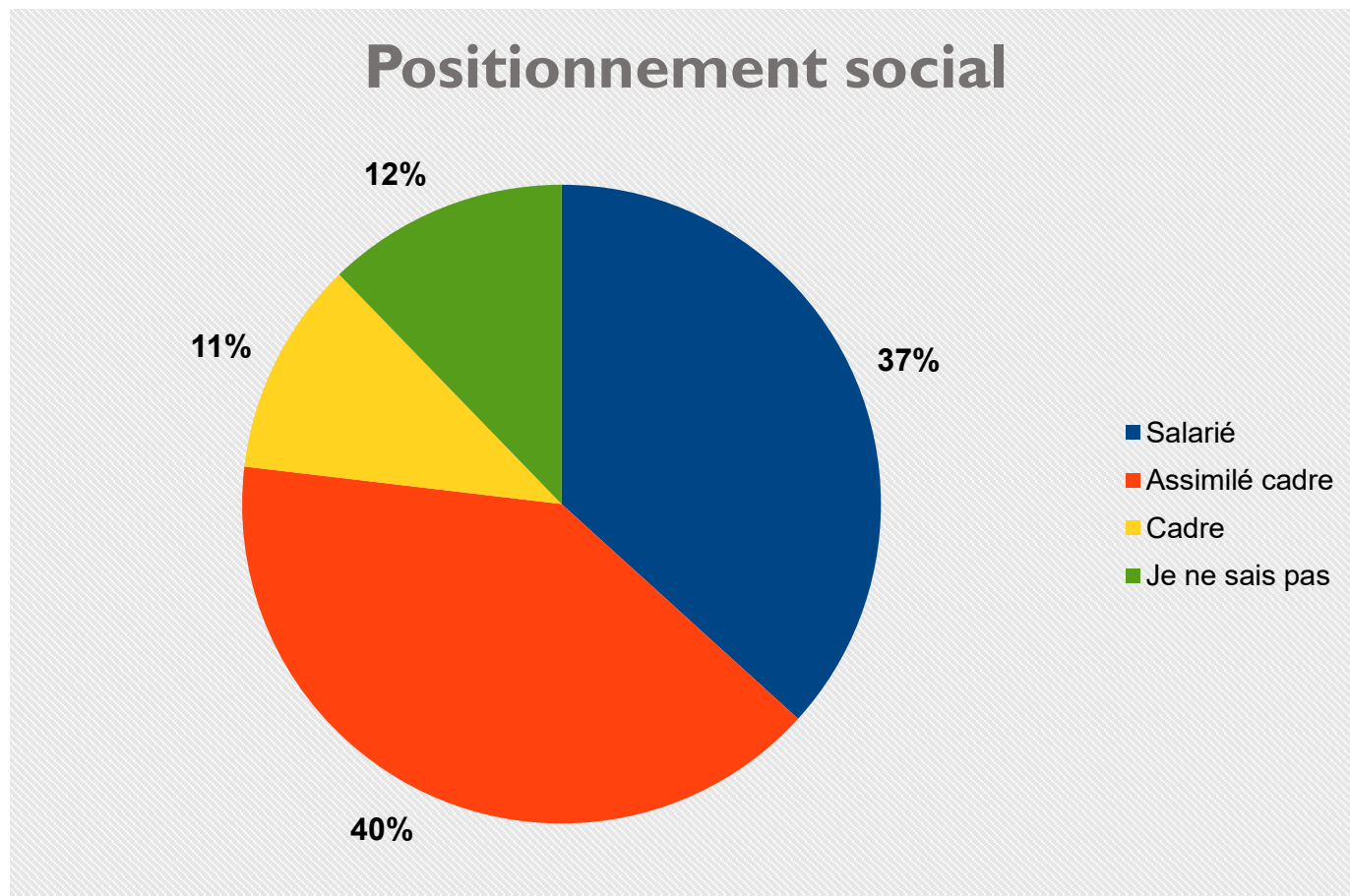
Vous êtes pharmacien titulaire. Selon vous, un préparateur mieux formé serait-il un plus dans votre équipe ?



De la même façon, les titulaires sont quasiment unanimes pour dire qu'un préparateur mieux formé serait un atout pour leur équipe.

## POUR QUEL STATUT ?

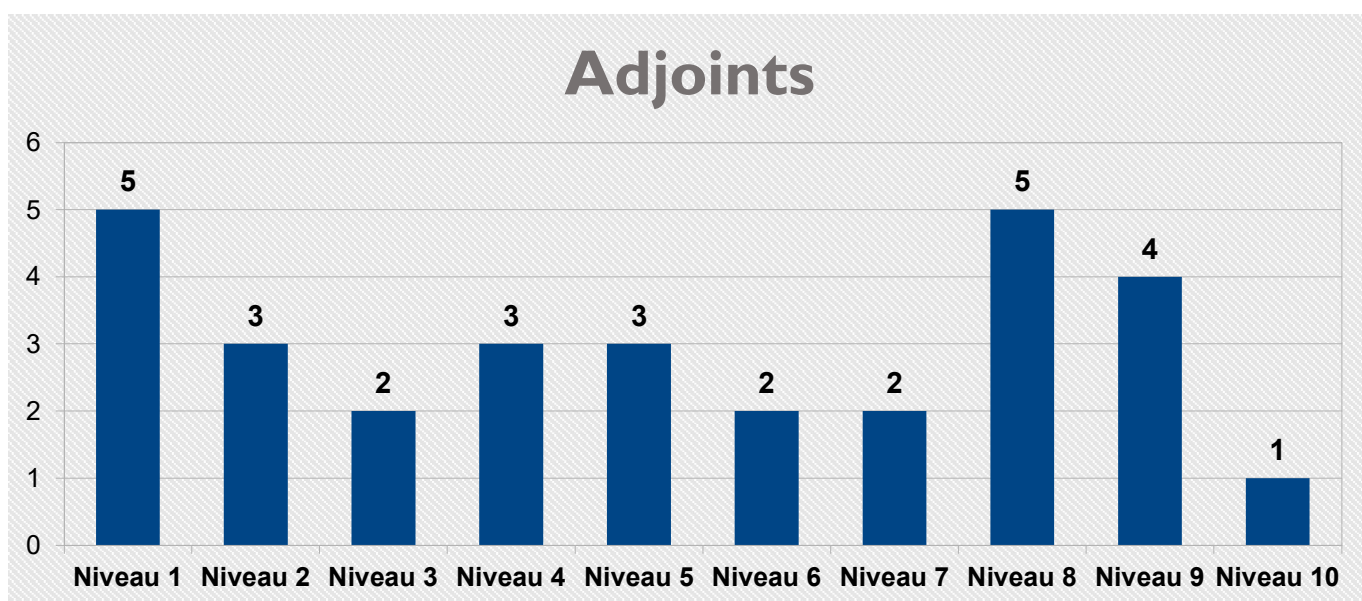
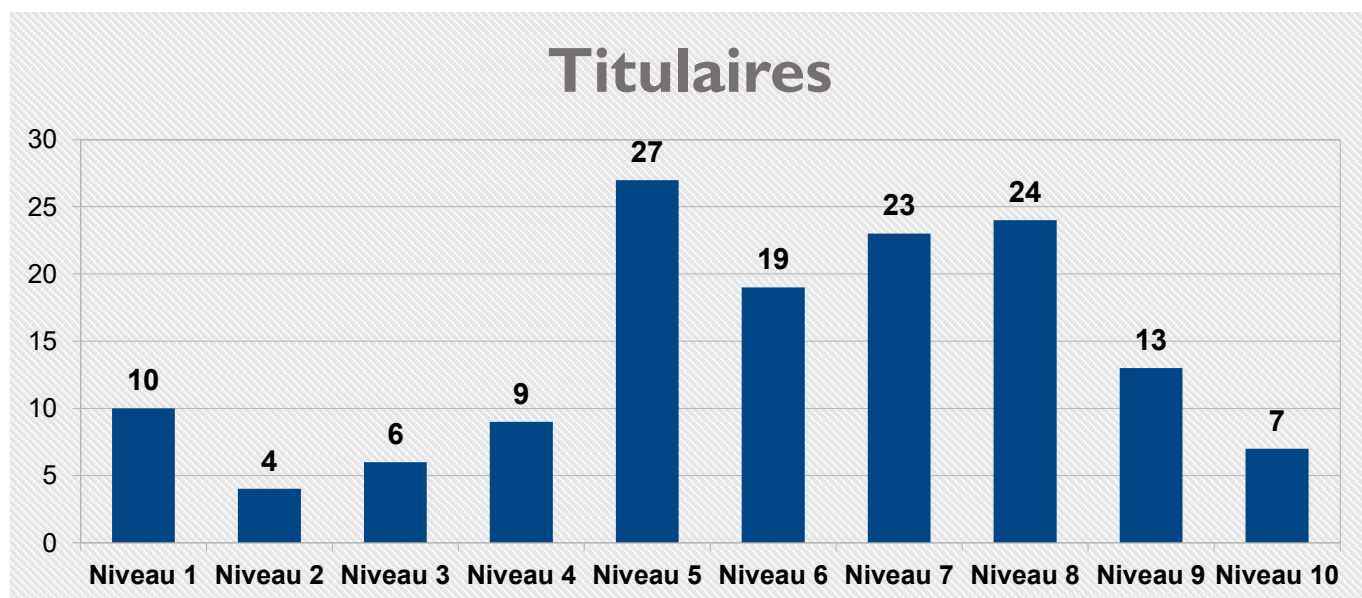
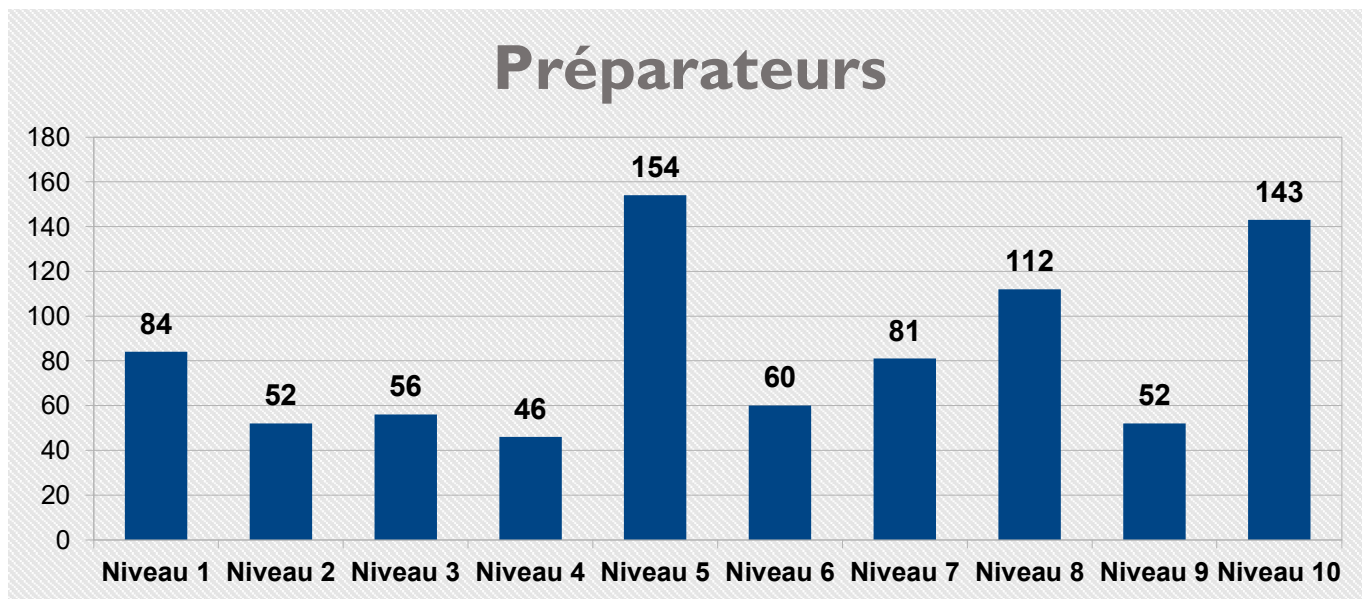
Quel statut pourriez-vous lui accorder dans votre entreprise ?



Plus de la moitié des titulaires s'accordent à dire que les préparateurs titulaires d'une licence pourraient obtenir un statut d'assimilé cadre ou cadre. Cette reconnaissance permettrait peut-être de redonner de l'attractivité à la profession et permettre de palier aux difficultés de recrutement.

# LE RESSENTI

Quel sentiment suscite cette réforme des études ? De 0 de l'inquiétude à 10 de l'envie.



# ANALYSE STATISTIQUE

## Par profession - Quel sentiment suscite cette réforme des études ?

Prédicteur	Estimation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%		T	P
			Borne inf	Supérieur		
Ordonnée à l'origine <sup>a</sup>	7.008	0.270	6.479	7.537	25.992	< .001
Votre profession :						
Étudiants en pharmacie – Apprentis préparateurs	-0.675	1.754	-4.117	2.768	-0.385	0.701
<b>Pharmacien adjoint – Apprentis préparateurs</b>	<b>-2.119</b>	<b>0.638</b>	<b>-3.370</b>	<b>-0.868</b>	<b>-3.324</b>	<b>&lt; .001</b>
<b>Pharmacien titulaire – Apprentis préparateurs</b>	<b>-1.199</b>	<b>0.366</b>	<b>-1.917</b>	<b>-0.480</b>	<b>-3.274</b>	<b>0.001</b>
<b>Préparateur en pharmacie voie BP – Apprentis préparateurs</b>	<b>-1.586</b>	<b>0.293</b>	<b>-2.161</b>	<b>-1.011</b>	<b>-5.410</b>	<b>&lt; .001</b>
Préparateur-technicien en pharmacie voie DEUST – Apprentis préparateurs	0.331	0.483	-0.617	1.280	0.685	0.493

<sup>a</sup> Représente le niveau de référence

- ➔ **Avis plus péjoratif des pharmaciens adjoints, titulaires et ancien préparateur que apprentis**
- ➔ **Ex : les apprentis préparateurs ont un sentiment à 7/10 en moyenne et les pharmaciens adjoints à 4,9/10 (7-2,119) en moyenne**

## Par tranche d'âge - Quel sentiment suscite cette réforme des études ?

Prédicteur	Estimation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%		t	p
			Borne inf	Supérieur		
Ordonnée à l'origine <sup>a</sup>	6.273	0.530	5.233	7.3122	11.842	< .001
Votre âge :						
- de 20 ans – + de 60 ans	0.918	0.849	-0.749	2.5846	1.080	0.280
20/30 ans – + de 60 ans	-0.126	0.565	-1.235	0.9835	-0.222	0.824
30/40 ans – + de 60 ans	-0.379	0.558	-1.474	0.7159	-0.679	0.497

## Par tranche d'âge - Quel sentiment suscite cette réforme des études ?

Prédicteur	Estimation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%		t	p
			Borne inf	Supérieur		
40/50 ans – + de 60 ans	-1.025	0.556	-2.117	0.0668	-1.842	0.066
50/60 ans – + de 60 ans	-0.651	0.595	-1.817	0.5160	-1.094	0.274

→ Pas de différence entre les classes d'âges (pas de  $p < 0,05$ )

## Par sexe - Quel sentiment suscite cette réforme des études ?

Prédicteur	Estimation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%		t	p
			Borne inf	Supérieur		
Ordonnée à l'origine <sup>a</sup>	5.61	0.102	5.410	5.81	55.064	< .001
Vous êtes :						
<b>Un homme – Une femme</b>	<b>1.08</b>	<b>0.272</b>	<b>0.542</b>	<b>1.61</b>	<b>3.958</b>	<b>&lt; .001</b>

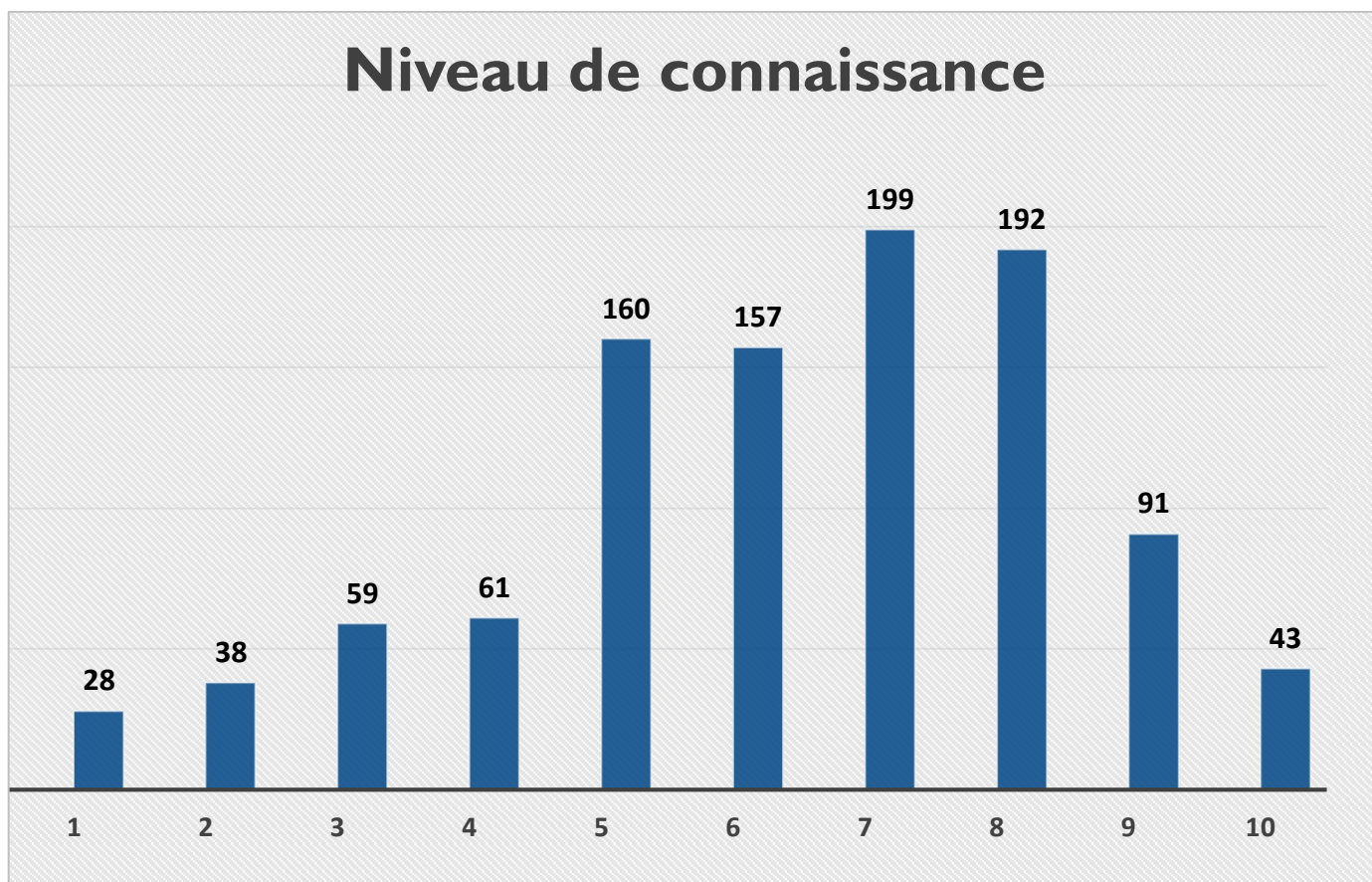
<sup>a</sup> Représente le niveau de référence

→ Différence de sentiment entre une femme et un homme : un homme a un sentiment plus positif qu'une femme sur ce point (femme 5,6/10 vs homme 6,7/10)



## NIVEAU DE CONNAISSANCE APRES ETUDE

Nous vous remercions de l'intérêt et du temps que vous avez passé pour répondre à notre enquête. Au début du questionnaire nous vous demandions ce que vous connaissiez de cette réforme. Après avoir répondu à cette enquête, quel est votre nouveau niveau de connaissance concernant la réforme des études de préparateur/technicien en pharmacie d'officine ? Choisir de 0 aucun à 10 expert



## ANALYSE STATISTIQUE

Évolution du niveau de connaissance en fin d'enquête

			Statistique	p	Différence moyenne	Différence d'erreur standard
Niveau de connaissance à priori	Niveau de connaissance à posteriori	W de Wilcoxon	30479	< .001	-2.00	0.0611

	Moyenne	Médiane	Écart-type	Erreur standard
Niveau de connaissance à priori	4.98	5	2.64	0.0819
Niveau de connaissance à posteriori	6.19	7	2.25	0.0698

→ Il existe une différence significative entre le niveau de connaissance a priori (4,98/10) et le niveau de connaissance a posteriori (6,19/10) : niveau de connaissance supérieur a posteriori qui peut être expliqué par l'apport d'informations fait par notre enquête.

## **EXPRESSION LIBRE**

En fin de questionnaire nous avons laissé la possibilité aux participants d'exprimer leurs sentiments librement. Les commentaires ci-dessous sont une synthèse de cette

Il semble y avoir un consensus sur plusieurs points :

1. Reconnaissance insuffisante du travail des préparateurs : Plusieurs participants estiment que le travail des préparateurs en pharmacie n'est pas suffisamment reconnu, ce qui soulève des préoccupations concernant la valorisation de leur rôle et de leurs compétences.

2. Contraintes financières : Beaucoup expriment des inquiétudes concernant les contraintes financières liées à l'introduction d'une nouvelle formation ou à l'augmentation des compétences des préparateurs, soulignant que les petites officines pourraient avoir du mal à assumer ces coûts supplémentaires.

3. Niveau de formation actuel : Certains remettent en question le niveau de formation actuel des préparateurs, notant une baisse de qualité ou des lacunes dans certains domaines. Ils estiment que ces problèmes devraient être résolus avant d'envisager de nouvelles réformes.

4. Complexité de la réforme : Beaucoup expriment des préoccupations concernant la complexité de la réforme proposée et la nécessité de clarifier le contenu des études, ainsi que l'impact concret sur les préparateurs en pharmacie.

5. Défis de recrutement : Certains mentionnent les difficultés de recrutement rencontrées dans le domaine de la pharmacie, soulignant que les jeunes diplômés exigent des salaires élevés et que les structures ne peuvent pas toujours se permettre de les payer.

**En résumé, bien que la nécessité d'une formation adaptée à l'évolution du métier soit largement reconnue, il existe des préoccupations quant aux défis pratiques et financiers associés à sa mise en œuvre, ainsi qu'à la nécessité de garantir la qualité et la pertinence de la formation dispensée.**

# CONCLUSION

Pour construire un parcours ou mener à bien une réforme, il est important de consulter et écouter la « base ».

C'est dans cette optique que nous avons élaboré cette grande enquête sur le préparateur de demain. Nous tenions à recueillir l'avis de l'ensemble des professionnels de la pharmacie afin que chacun puisse exprimer ses opinions et ses idées à ce sujet.

Durant l'analyse des résultats, nous avons pu voir que des points de convergences apparaissent entre les sondés :

- Il est clair que les préparateurs en pharmacie expriment le désir d'une reconnaissance accrue de leurs compétences et responsabilités, ainsi que la volonté de participer à des tâches plus étendues, telles que la vaccination, la gestion du matériel médical, l'éducation thérapeutique, et la prise en charge du suivi des entretiens pharmaceutiques. Ils souhaitent également une formation continue et des spécialisations dans des domaines tels que la phytothérapie, l'aromathérapie, la nutrition, l'orthopédie, etc.
- Les titulaires et les adjoints reconnaissent également le besoin d'une reconnaissance et d'une valorisation des préparateurs, tout en exprimant des attentes plus précises en termes d'évolution du rôle des préparateurs.
- Cependant, des inquiétudes subsistent, notamment concernant la faisabilité financière de la mise en place d'une nouvelle formation ou d'une augmentation des compétences des préparateurs, ainsi que la complexité de la réforme proposée. Il est également mentionné des préoccupations concernant une éventuelle division dans les équipes et des défis de recrutement.

De façon globale, des consensus ont pu voir le jour sur un certain nombre d'items :

- Le besoin d'améliorer la formation initiale du préparateur :
  - Prolonger la Durée de la Formation : Étendre la formation à trois ans pour tous pour une meilleure assimilation des compétences nécessaires.
  - Optimisation du Programme : Le programme actuel manque de profondeur dans certaines matières essentielles (la pharmacologie est citée à de nombreuses reprises) et devrait inclure plus de cours pratiques (notamment sur le conseil associé, « l'art du comptoir » ...).
  - Uniformisation et Équité : Une uniformisation nationale du programme est demandée pour éviter les disparités régionales. La formation est perçue comme « fac-dépendante » et les professionnels appellent à une harmonisation et une cohérence dans les enseignements.
  - Nouvelles Missions : La formation doit s'adapter aux nouvelles missions que les préparateurs pourraient prendre en charge (vaccination, TROD, ...).
- Le besoin d'un préparateur mieux formé dans les officines
- La possibilité d'améliorer le plan de carrière des préparateurs mieux formés
- L'envie de donner plus d'autonomie aux préparateurs pour certaines tâches : en particulier l'impliquer davantage sur la vaccination, l'orthopédie, les actions de santé publique, les nouvelles missions (entretiens de suivi, ...)

On peut également noter que les pharmaciens adjoints sont moins enthousiastes à l'idée d'une évolution du métier de préparateur. Ils craignent de perdre une partie de leur statut. De notre point de vue cela nous paraît assez incompréhensible dans le sens où même après réforme, la formation du pharmacien est bien plus large et bien plus poussée que celle des préparateurs. Ils devraient plutôt se réjouir de se libérer d'une partie de leur charge de travail nécessitant moins d'expertise et donc de se concentrer sur leur cœur de métier.

Si la licence voyait le jour dans la forme qui a été proposée, concernant l'accès des préparateurs BP à celle-ci, les avis sont assez partagés : les préparateurs souhaiteraient que leur expérience soit prise en compte alors que les pharmaciens envisageraient plutôt la VAE, la VAP ou un mélange des deux.

Enfin, il est important de noter que, concernant la coexistence de 2 diplômes au sein des officines, les avis sont plutôt négatifs (tant pour les préparateurs que pour les pharmaciens, au contraire des apprentis) :

- La majorité des répondants préfèrent un diplôme unique pour éviter la confusion, assurer l'équité et maintenir la cohésion de l'équipe.
- Deux niveaux de diplômes pourraient créer des tensions et une hiérarchie non souhaitée entre les préparateurs.
- Les responsabilités des préparateurs avec différents diplômes pourraient se chevaucher, rendant la distinction inutile.
- Les préparateurs expérimentés avec le BP craignent d'être dévalorisés par les nouveaux titulaires du DEUST.
- Beaucoup ne voient pas l'avantage d'avoir deux qualifications différentes pour des tâches similaires.
- Les disparités salariales et le manque de reconnaissance pourraient s'aggraver.
- L'expérience pratique est jugée aussi importante, sinon plus, que les qualifications formelles.

Malgré tout, ces changements font monter l'inquiétude dans la population des préparateurs, en particulier les plus âgés. L'arrivée d'une licence peut faire craindre à certains d'être déclassés, de voir apparaître une hiérarchie qui leur serait moins favorable. Il sera donc important, si la réforme voit le jour, d'aménager la possibilité pour chacun d'accéder à ce nouveau statut.

**Notre association y veillera et sera force de proposition en ce sens car si nous appelons de nos vœux une amélioration globale de la formation sans aucune retenue, le sort de chaque préparateur reste le centre de nos préoccupations et de nos actions.**

Vous pouvez consulter et télécharger les sources et données complètes du sondage sur le site internet :  
[www.anprep.fr](http://www.anprep.fr)

© Pharmechange/Anprep Edition du 17 Juin 2024

